

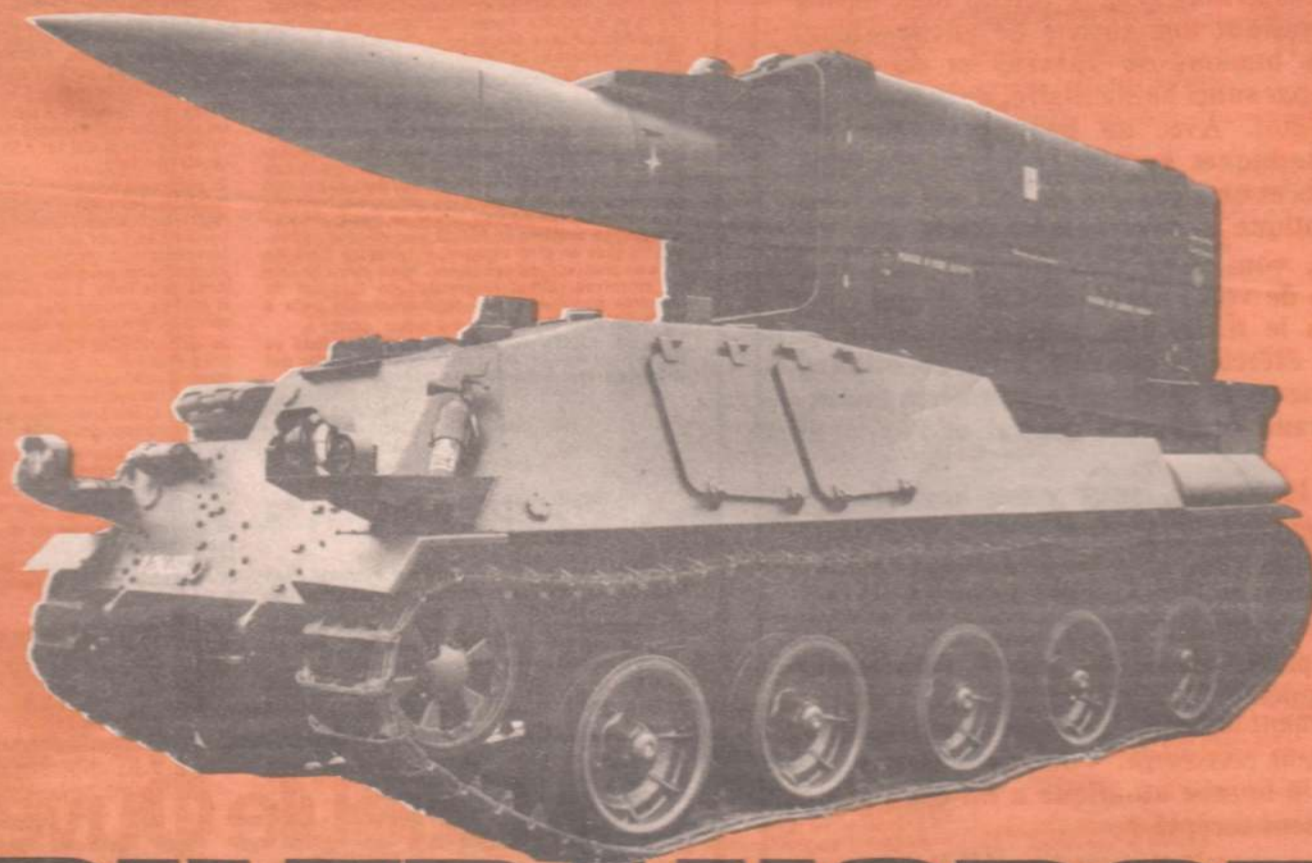
DOSSIER  
LE CANAL  
RHIN-RHONE

# la Gueule ouverte

Combat Non-violent

*Hebdomadaire d'Ecologie Politique et de Désobéissance Civile*

LA GAUCHE,  
UNE IDÉE NOUVELLE



DU TRANSPORT  
EN COMMUN

# L'arme à Gauche

**E**st-on encore socialiste lorsqu'on accepte l'arme nucléaire ? Le Parti Socialiste aura fait durer le suspens de cette interpellation militante jusqu'au 8 janvier 1978. A l'issue de la convention sur la défense qui s'est tenue ce week-end, il a accepté de gérer l'héritage nucléaire de la droite. Ce faisant, le premier parti de France a perdu son qualificatif de socialiste.

Cette première question résolue, il en reste une, sans doute plus importante : qu'est-ce qui fait accepter aux ex-socialistes l'héritage nucléaire ?

Les justifications sont multiples. Didier Motchane donne le ton en écrivant dans *Le Monde* du 7 et 8 janvier qu'après tout « la mort nucléaire stratégique n'est ni plus ni moins monstrueuse qu'une autre » et que de toute façon « la dissuasion populaire ne sont pas antithétiques, puisque l'une est le contrefort de l'autre ». Parmi les concessions faites aux pacifistes, Dominique Taddei, secrétaire national du PS, propose ingénument « la dénucléarisation militaire du territoire national ». L'absence d'armement nucléaire sur le sol français garantirait des attaques préventives ! En feignant d'ignorer la stratégie de la première frappe, et en omettant tout simplement de parler des représailles auxquelles s'exposerait la France si elle utilisait ses sous-marins, fussent-ils hors des eaux territoriales françaises, on finit par vouloir nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Le Parti Socialiste est adroit. Il aura su provoquer une gigantesque mise en scène, pour annoncer, paré des vertus d'une grosse minorité pacifiste-réaliste, la conservation et la maintenance de 90% de l'armement nucléaire. A tout prendre, je préfère la balourdise et l'autoritarisme des communistes annonçant sans dialogue et sans ménagement leur ralliement à la bombe, aux pseudo tergiversations programmées du PS.

Non, non, rien n'a changé.

En cas de conflit, le bon peuple ira au casse-pipe au sein de l'armée populaire, fraternellement épaulé par l'armée de métier socialiste, elle-même dotée d'un armement conventionnel musclé (afin de ne pas compter uniquement sur la bombe atomique). Quand tous ces braves gens se seront bien battus - et c'est vrai qu'ils défendront une société de gôche - leurs chefs, planqués dans les bunkers de Taverny et du Mont Verdun décideront alors, par souci humanitaire, de balancer les bombes maintenues en état. Avec un peu de chance, les ouvriers des arsenaux atomiques auront maintenu correctement en état les dits objets et on s'enverra en l'air sur un fond d'Internationale apocalyptique ... C'est la lutte finale ...

Messieurs les socialistes, vous avez vécu à votre insu une journée historique : celle de votre négation. Car ce que vous poursuivez, ce n'est pas le socialisme, mais l'accession au pouvoir. Quand on veut exercer le pouvoir, on n'abandonne pas, il est vrai, les instruments de celui-ci. La bombe en est un, au même titre que le grand ordinateur central et l'appareil d'Etat.

Entre les deux grands, la France, sous votre houlette, va continuer à jouer le petit garçon en culottes courtes, s'amusant quand même avec des allumettes, tout en se persuadant que dans tous les cas, il ne se brûlera jamais, c'est à dire en pariant que la dissuasion jouera toujours à son profit !

A l'intérieur de votre parti, même les thèses timidement anti-nucléaires vous inquiètent, et vous y voyez l'ombre redoutable d'un désarmement unilatéral. Vous le qualifiez alors « d'asservissement librement consenti ». Vous avez l'art de la formule, mais à ce titre, la bombe atomique n'est-elle pas un affranchissement servilement accepté ?

Votre habile rhétorique ne saurait rien cacher. Vous avez, ce jour, définitivement passé « l'arme à gauche ».

Yves-Bruno CIVEL

# COURRIER

## LES NON-VIOLENTS RESPONSABLES.

A toute l'équipe.  
Non, je n'oublie pas la GO-CNV. Et c'est en tant que lecteur que j'écris la présente. Oui, je continue toujours à lire ce journal, même si parfois j'ai ragé pendant mes lectures.  
Pauvre, je le suis, et ce depuis Kalikar qui fut pour moi un choc pénible et une prise de conscience pas marrant du tout. Ce n'est pas marrant de se sentir coincé. Comme l'écrivait récemment Isabelle, je suis désorienté et malheureux comme Arthur. Je me sens moi-même de moins en moins d'accord avec les théories non-violentes. Mais mon honnêteté est de reconnaître que je ne suis pas capable (une peur atroce) de prendre un flingue. Et de tirer. Et j'en reviens à ce que j'écrivais plus haut : je me sens coincé dans ma lutte.

C'est le bon choix pour la France ...



Oui, j'ai ragé en lisant la GO-CNV avec sa place disproportionnée à mon avis qu'elle laisse aux élections. J'ai ragé en lisant ces quatre pages du dossier de Jean-Marie Müller. Qui au courant autogestionnaire, non au Front. En tout cas sur le Jura, ce Front autogestionnaire, qui est très gentil avec les écologistes, qui les invite, les pomponne, n'est rien d'autre qu'une tentative de relance d'un PSU de plus en plus désaffecté.

Dans le titre du journal, il y a CNV. Si je fus favorable à la fusion, c'est que je croyais que CNV apporterait à la GO cette recherche sur la non-violence. Qui n'existe pas depuis la fusion. Et avec les derniers événements d'octobre en Allemagne, quelque chose de profond, dont on ne mesure pas encore l'ampleur, inévitablement va secouer en Europe Occidentale la contestation et ses formes d'expression. Il est très probable que bientôt en France, des gens désespérés, solitaires, coincés, s'expriment, eux, à coup de P 38, à l'instar des Italiens, mais sans un réel processus de base. Ce ne seront pas des initiatives de groupes armés, structurés, entraînés comme l'était la RAF, ce seront des gestes de désespoir. Mais ils peuvent mener très loin tout un mouvement de contestation. On l'a vu à Malville. Paradoxe, mais je ne peux que me sentir solidaire de ces gens désespérés comme je suis solidaire de la RAF.

Il me semble urgent que le rôle de GO-CNV n'est pas d'être le support rédactionnel des candidats verts aux élections, mais maintenant, de pousser, d'approfondir une recherche sur la non-violence. En permanence. Je pense que c'est très important. Ou alors de reconnaître comme moi que vous vous sentez coincés. Et de l'écrire. Comprenez que si des gens viennent à en prendre les armes, c'est que les mouvements non-violents en ont un peu la responsabilité. Le système se fait de plus en plus répressif, de plus en plus cynique, il broie les êtres de plus en plus, et il est vainqueur. Nous avons besoin de victoires. C'est justement ce manque de victoires ponctuelles qui conduisent des gens à envisager la lutte armée.

Ceci dit, depuis quelques semaines, l'hébo va nettement mieux. D'où peut-être un décalé qui m'incite à rompre mon silence.

Christian Traillard

## UNE BONNE ANNEE EN LIBERTE.

Mandrin est libre ! Une nouvelle qui fait chaud au coeur. Et je m'en réjouis, comme vous. Beaucoup de lecteurs auront ainsi pris conscience de la force que peut prendre une action unie de beaucoup de volontés vers un même but.

Je voudrais juste vous rappeler que cette lutte, dont le résultat présent nous émeut fortement, parce que nous étions, nous sommes, affectivement liés à Mandrin, cette même lutte est menée quotidiennement par des dizaines de milliers de personnes dans le monde, qui sont associées sous le nom d'Amnesty International, et qui écrivent sans relâche des dizaines de milliers de lettres pour faire libérer non seulement les Mandrin, mais tous les Vladimir Boukowski et autres Corvalan dans le monde entier. Cette lutte est peut-être difficile parce que longue et moins chargée, affectivement, mais elle me paraît aussi importante.

Par ailleurs je pense qu'il vaut mieux, dans ce genre de combat (et c'est la position d'Amnesty International) déconnecter la lutte de ses résultats, sous peine de se faire accuser par la suite de bénéficier de certaines coïncidences heureuses ... Et puis l'humilité est une des qualités que j'apprécie le plus.

Sur ce, je vous félicite quand même, et vous souhaite à tous, Mandrin en tête, une très bonne année.

Jean-Luc Duchêne.

## ÉCOLOGIE N+1 A L'EAU ?

Pour une fois, ce n'est pas une velleïté, j'ai vraiment envie de vous écrire.

Le projet N+1, pour notre communauté, ça répondait (à la fois, déjà du passé) à un besoin concret. D'Asnières, on a démenagé dans la campagne de Beauvais l'an dernier et on a du mal à y établir des contacts.

Quand vous avez lancé l'idée, on a imaginé que vous vous proposiez de servir de boîte postale, que vous alliez publier pour chaque région la liste des gens concernés, et puis qu'après, ma foi, à eux de s'écrire, de s'organiser, de se rencontrer. Ça me paraissait un boulot long, chiant, mais qui promettait d'être efficace.

Et puis le questionnaire est arrivé. On l'a rempli en groupe dans la perplexité.

À quoi servaient par exemple les questions sur la faune et sur la flore ? Pas aux personnes de la région je pense, et puis pour les autres c'est pas en trois lignes qu'on peut donner une image de son environnement.

Et puis, en réfléchissant à la notion d'éco-niche, je l'ai trouvé un peu vague. Pour moi mon territoire est lié à mes déplacements et j'en distingue plusieurs sortes.

Il y a tout ce que je peux connaître à pied, à la rigueur en vélo, tout ce que je connais intimement, personnellement, les coins à champignons, les beaux arbres, les angles de vue secrets. Là, je peux bien parler de faune et de flore, mais d'amis, il y en a bien peu.

Ensuite, vient tout ce qui est lié à des déplacements obligatoires, pour le boulot, les courses, et je trouve les villes voisines, Beauvais, Gisors, Gournay, Chaumont, lieux de servitude et peu de rencontres.

Enfin existe un terrain beaucoup plus morcelé, toile d'araignée plutôt que niche qui nous relie aux copains, aux groupes, aux organisations qui nous concernent. Beaucoup de fils vont vers Paris, d'autres aussi vers Evreux, Rouen, St Quentin, Clermont, Aumale.

Alors, que répondre à votre questionnaire ? C'était un peu idiot par exemple de donner l'adresse de la Porte du Virage qui est à 30 km de chez nous, alors on n'a rien écrit.

Et puis, on a attendu, on s'est jeté sur les premiers résultats. Hein, quoi, comment, c'est tout ? Pour la région parisienne ? Quand on habitait Asnières, on connaissait sur un rayon de 3 km, six ou sept communautés, un groupe femmes, on participait au journal local parallèle « Parlons-en », à un groupe Amis de la Terre, à un réseau bouffe. Alors, même si tout ça n'existe plus, il doit bien y avoir autre chose qu'une ou deux adresses sur le 92.

Je suis vraiment curieuse et inquiète de savoir si vous avez fait un tri dans les informations, ou si vous en publiez la liste intégrale. Et puis, pourquoi ne pas donner les noms des personnes isolées, comme si les individus ne pouvaient rentrer en contact qu'avec des groupes déjà constitués ?

Je ne sais pas si c'est possible, mais nous aimerions bien avoir la liste des gens concernés sur le 80, car il se monte actuellement sur Beauvais un groupe anti-nucléaire et un groupe femmes.

Et puis je trouve que ce ne serait pas prendre les lecteurs pour des cons ou des glorieux sans mémoire que de dire pour quelles raisons le projet N+1 est tombé à l'eau, apparemment du moins.

Amitiés.

Claude Bohère Cité Monchy les Couleuvres 60390 Asnières

# La Gueule Ouverte Combat Non-violent

Administration  
BP 25  
71800 La Clayette  
Téléphone : (85) 28 00 24  
Telex : ECOPOLE 80 16 30 F

SARL Editions Patatras au capital de 2100 F

Directeur de Publication  
Georges Didier

Abonnements :  
170 F à 250 F selon vos revenus,  
180 F minimum pour l'étranger,  
75 F pour cas sociaux, patentés, chômeurs, objecteurs, insoumis, taulards,  
Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :  
Les Editions Patatras  
BP 25  
71800 La Clayette

Changements d'adresse :  
joindre la dernière bande d'envoi et 2 F en timbres.

M  
Demeurant à ..... département .....  
rue ..... n° .....  
a le plaisir de vous annoncer qu'il  
s'abonne à "La Gueule Ouverte" pour  
une période de .....  
Ci joint la somme de .....  
R. S. O. P.

Où l'on retrouve le cynisme d'EDF. Cynisme administratif qui n'a d'égal que celui dont elle

fait preuve à l'égard des risques que ses oeuvres font courir.

# LE NUCLEAIRE EST CENSE IGNORER LA LOI

## Recours en conseil d'état contre Cruas-Meysse

**M**aintenant qu'ils connaissent le chemin du Conseil d'Etat, les Amis de la Terre ne s'arrêtent plus : après avoir déposé un recours contre les décrets d'application de la loi de protection de la nature, l'association annonce qu'elle dépose un second recours concernant la centrale de Cruas-Meysse (Ardèche) sur le Rhône.

Il a toujours été ardu pour les écologistes d'attaquer le nucléaire par la voie juridique parce qu'il n'y a pas de législation sur le nucléaire

Qu'est-ce que vous voulez attaquer, quels textes, quelles décisions ? La procédure d'enquête publique, c'est une fumisterie. A part ça, rien. Seul le nucléaire est censé ignorer la loi. C'est simple, mais il fallait y penser. Or, dans le cas de Cruas, on tient un texte à attaquer.

### Les lacunes

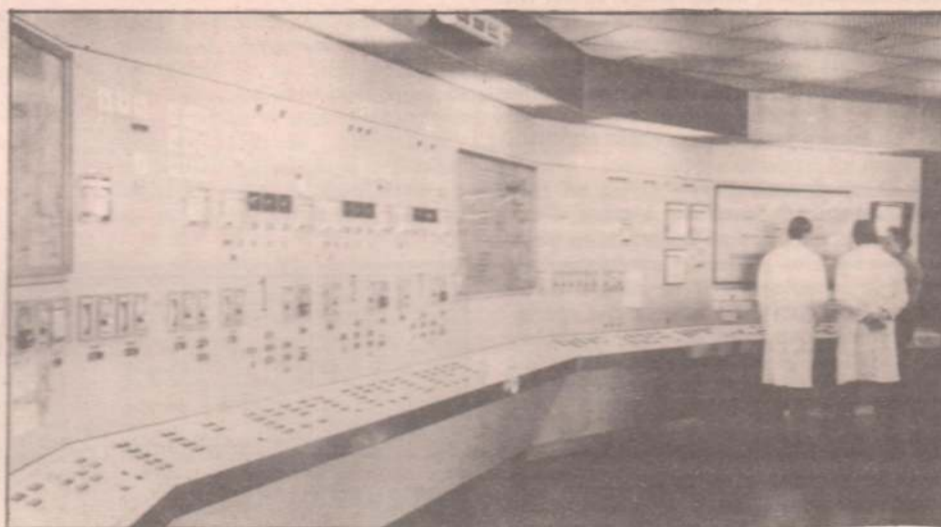
Jean-Philippe Colson, professeur de droit à la faculté de Montpellier, consacre une bonne partie de son ouvrage «Le nucléaire sans les français» (Petite Collection Maspéro) aux aspects juridiques de la lutte anti-nucléaire, en s'appuyant justement sur l'exemple de Cruas-Meysse. Il révèle l'affreuse vérité : la France est le seul pays de l'OCDE à ne jamais avoir consacré à cette question un débat parlementaire sanctionné par un vote. Pas de vote, donc pas de loi, donc pas de texte consacré au nucléaire dans son ensemble, de l'extraction de l'uranium au retraitement des combustibles irradiés. Evidemment, nos députés en parlent de temps en temps, mais le nucléaire est englobé dans la rubrique «énergie» et la question de l'implantation des centrales est portée devant la seule instance pouvant trancher : les régions. Encore ne s'agit-il que de la localisation, pas du principe.

Le droit est donc en retard sur le fait nucléaire, et tout est mis en oeuvre pour entretenir ce savant décalage. La première apparition d'une réglementation date de 1963. A quand une législation ? «Avant 1963, il n'existait aucune réglementation nucléaire spécifique. Le seul texte que l'on aurait pu songer à utiliser était la vieille loi du 19 décembre 1977 sur les établissements «dangereux, incommodes ou insalubres» qui instituait les fameuses enquêtes de «commodo-incommodo». Héritée du 19<sup>e</sup> siècle, cette loi contrôlait - mal - les établissements industriels classés : chaudronneries, distilleries, équarrissages, etc.» (op.cit. page 101) «Le décret du 11 décembre 1963, correspond exactement à ce que le droit nucléaire ne cessera d'être par la suite, à travers une multitude de règlements : la codification de la confiance que nous réclamait les techniciens de l'atome.»

«La portée du décret de 1963 est surtout administrative. Il pose le principe que la création d'une installation nucléaire de base est subordonnée à une autorisation administrative préalable délivrée par décret et suivant une instruction qu'il précise et qui doit comporter plusieurs enquêtes.» (op.cit. page 103).

Un second décret, datant de 1973, apporte des précisions sur la dite enquête : ce sera désormais l'enquête d'utilité publique qui remplace toutes les autres procédures. Une bonne chose. Mais l'autorisation de création peut être accordée dès que l'enquête a eu lieu et sans que l'utilité publique ait été déclarée. On gagne en simplicité d'un côté, et on perd des garanties de l'autre... (attention au jeu de mot sur EUP, enquête d'utilité publique, et DUP, déclaration d'utilité publique, c'est une ruse).

L'utilité publique, c'est un chef d'oeuvre de jésuite : «d'une part, parce qu'au moment où l'utilité publique du projet de centrale



nucléaire est mise à l'enquête, trop d'éléments manquent encore au dossier. Ces lacunes ne permettent pas aux commissaires-enquêteurs d'apprécier complètement avantages et inconvénients de l'opération, et donc de se prononcer en toute connaissance de cause sur l'utilité publique» dit Jean-Philippe Colson. D'autre part, parce qu'EDF commence les travaux AVANT la fameuse déclaration d'utilité publique et l'autorisation de création ...

### L'arrêté du maire

Autre forme de jésuitisme : les travaux «préliminaires», qu'on croirait ainsi nommés non parce qu'ils sont préliminaires à la construction de la centrale, mais parce

qu'ils sont préliminaires à la DUP ...

«A quoi sert la notion d'utilité publique? demande Jean-Philippe Colson. Et il répond lui-même : «EDF l'utilise de deux manières contradictoires, selon qu'elle peut ou non s'en prévaloir. Lorsque la DUP est acquise, elle est opposée à tous comme justifiant la légalité et la légitimité de la centrale. Et lorsqu'elle n'a pas encore été déclarée, il est affirmé qu'elle n'est pas nécessaire pour fonder la légalité des travaux préliminaires. C'est la fameuse thèse de la légalité des travaux entrepris «aux risques et périls» du constructeur, qui devrait faire frémir tout juriste conséquent.»

Quand les travaux ont commencé à Meysse, en octobre dernier, c'était «dans une vraie

atmosphère de conspiration» déclare Grégoire Cambourian, curé du village depuis vingt-quatre ans. Trente-cinq hectares de bois ont été massacrés, des peupliers, des aulnes, des bouleaux, qui servaient de refuge à une population ornithologique très vaste et à toute une colonie de castors. Après avoir fait constater par procès-verbal le début des travaux et leur nature, Monsieur Chauveton, maire de Meysse, a pris un arrêté municipal visant à les interdire. Cet arrêté souligne que les droits de passage, de chasse et de pêche ne sont pas respectés ; il considère «que les travaux dits préparatoires actuels, vue leur importance, font partie du chantier de la centrale ce qui relève du bon sens».

En réponse, le préfet a annulé l'arrêté municipal ...

Voilà un geste tangible, un papier dûment rédigé et paraphé tel que les écologistes en espéraient un depuis longtemps. Enfin ils tiennent un texte attaquant devant les tribunaux. Ce sera aux juges administratifs de décider s'ils accordent ou non le sursis à exécution qui bloquerait, pour un bout de temps, les travaux de Cruas-Meysse.

■ Catherine DECOUAN

Le «Rocher de Métri» est le bulletin des comités locaux anti-nucléaires de Cruas-Meysse (siège : Mairie, 07400 Meysse). On peut se le procurer sur demande et participer aux frais du comité par chèques au nom de Maurice Charre Drahay, 07400 Meysse. CCP Lyon 1574 69 K.

«Le nucléaire sans les français» de Jean-Philippe COLSON chez Maspéro.



# A LA HAGUE, POU BELLE DU MONDE ON NE RETRAITE PLUS ... ON BRICOLE !

**L'**atelier Haute Activité Oxyde (H.A.O.) qui traite les combustibles des centrales à uranium enrichi de la filière américaine, est en marche depuis maintenant un mois... Nous pouvons d'ores et déjà tirer un bilan.

Les responsables de la COGEMA, C.E.A. à l'époque, avaient annoncé une capacité de retraitement de 4 tonnes par jour pour ce nouvel atelier. Aujourd'hui nous pouvons annoncer qu'ils ont tout simplement menti. En un mois H.A.O. a retraité 9 tonnes de combustible, soit environ 300 kg par jour.

Ceci à cause des pannes entraînant des arrêts allant de quelques heures à quelques jours.

Il y a eu d'énormes problèmes au niveau de la piscine située sous le H.A.O. L'eau se troublait à cause de l'extrême densité en ruthénium: On a dû installer des résines échangeuses d'ions pour fixer ce ruthénium. Il y a d'énormes rejets de krypton et de tritium. Nous devons rappeler que le ruthénium se fixe tout d'abord dans les algues où il se concentre, et après avoir suivi la chaîne alimentaire il se fixe dans les muscles. Le

tritium, quant à lui, se concentre dans les liquides (eau, lait) et prend la place de l'hydrogène qui est une part importante du corps humain.

Des analyses faites sur des algues recueillies à St Germain Des Vaux le 28 Octobre 1977 montrèrent une concentration de 14000 picocuries de ruthénium par kilogramme d'algues.

Lors des opérations de retraitement il est arrivé un accident grave au H.A.O.

Le 5 décembre 77, 40 minutes après le début du cisailage du combustible, et sa-

dissolution dans l'acide nitrique bouillant, on s'est aperçu d'une anomalie dans le niveau de l'acide. On a dû arrêter immédiatement l'opération en cours.

Tout d'abord il faut expliquer rapidement comment au H.A.O. on cisaille et on dissout les combustibles irradiés.

Ceux-ci arrivent sous forme de crayons d'un peu plus de trois mètres de long assemblés en paquet de 225 en éléments. Au pied et à la tête de ce faisceau de crayons, des plaques maintiennent le tout. On cisaille ce pied qui tombera ensuite dans un tiroir, on l'achemine ensuite vers un silo ou il restera stocké (il est à noter au passage que ce silo d'une contenance de 2250 m<sup>3</sup> n'est prévu que pour cinq ans; après, on en construira un autre).

Ce pied enlevé on cisaille les crayons en morceaux de 4 cm, ces coques qui enferment le combustible tombent alors dans l'acide nitrique bouillant, cet acide dissout l'uranium et le plutonium, les transformant ainsi en nitrates d'uranil et de plutonium.

On récupère ensuite cette sauce que l'on envoie vers l'atelier de séparation de l'uranium et du plutonium.

On récupère les enveloppes non dissoutes qui forment la gaine au fond d'un panier dans le dissolvant, puis on les plonge dans une piscine située sous le H.A.O. ou elles sont récupérées dans des chariots qui les emmènent vers les lieux de stockage.

Tout cela semble très simple, mais, en fait, tout est horriblement compliqué du fait de l'irradiation des combustibles.

Donc, ce jour-là, le tiroir qui devait recueillir le pied du faisceau s'est bloqué à mi-course après s'être désolidarisé de son verrin de manœuvre, les sécurités étant branchées sur l'axe de manœuvre, et non sur le tiroir, personne ne pouvait savoir que le tiroir n'était pas revenu à sa place. Le cisailage a duré quarante minutes, mais le niveau de la solution dans le dissolvant ne montait pas d'une manière normale. On a stoppé en toute hâte et prélevé un échantillon. Il fallait bien se rendre à l'évidence, tout l'uranium cisailé ne se trouvait pas dans le dissolvant.

#### OÙ ÉTAIT-IL PASSÉ ?

D'après des calculs rapidement faits, 100 kilogrammes d'uranium avaient disparu. Ils se trouvaient bien quelque part, mais certainement pas où ils auraient dû être: dans le dissolvant. Où les chercher? Dans le tiroir de la cisaille, bien sûr. Il y en avait là 100 kilogrammes. Heureusement: 80 kilogrammes de plus, et c'était ce qu'on appelle l'incident de criticité! Le personnel n'aurait

pas eu le temps de s'en aller et aurait certainement été tué du fait de la soudaine et très forte irradiation.

Mais que faire pour récupérer l'uranium cisailé à côté du dissolvant, quand il est impossible de s'en approcher? Une idée germa. Il fallait au moins un ingénieur pour trouver une telle solution...

Serait-ce l'approche de Noël et la distribution de cadeaux aux enfants? Toujours est-il qu'on fit fabriquer: une petite pelle, un petit rateau et une petite balayette pour récupérer ce qui était tombé. C'est ainsi qu'on put voir les ouvriers brandir au bout de leur télémanipulateur la petite pelle, le petit rateau et la petite balayette avant que tout ce matériel ne tombe au fond du dissolvant avec le câble qui retenait le tout!..Vraiment, tout allait mal. La manœuvre se compliquait...Combien de jours, avant de remettre H.A.O. en marche?

Alors, pour la suite, on ne fit pas de détail: on remonta le panier du dissolvant contenant tous les outils nécessaires à un bon retraitement, pelle, balai, rateau, câble. On renversa le tout dans une poubelle d'acier inoxydable et on évacua contenant et contenu vers le silo, au moyen de la même petite pelle qui, cette fois-ci, ne tomba pas...

Et c'est reparti jusqu'au prochain accident!

H.A.O. ne fonctionne pas, c'est un fait, mais pourquoi? Sûrement à cause d'une mauvaise conception au départ. Mais peut-être y a-t-il plus grave: les américains ont arrêté le retraitement à ce niveau de la chaîne. Pourquoi? Ils avaient des spécialistes compétents, des moyens financiers importants...N'y aurait-il pas alors une impossibilité technique au retraitement des combustibles oxydés très chauds?

Un problème absolument insurmontable? Nous le saurons sans doute bientôt: le décret ministériel pour la création du H.A.O. expire le 4 février 1978, il reste un petit mois. La COGEMA doit retraiter 60 tonnes de combustible d'ici à cette date, à la moyenne de 350 kilogrammes par jour... C'est impossible! Dans ces conditions, le permis de marche industrielle doit être refusé et le décret de création annulé.

Arrêtera-t-on les frais ici? Adieu Super-Phénix! Adieu programme EDF! Adieu nucléaire!

Mais appliquera-t-on les textes? Peut-être faudrait-il que la population pousse un peu... Un tout petit peu.

Un ouvrier du nucléaire.



## MAIN-BASSE SUR LE COTENTIN



## La lutte anti-nucléaire à Flamanville et dans La Hague

On ne se souvient des pays oubliés que pour mieux les exploiter.

Le Normand est lent à comprendre. Mais on peut penser que sa prise de conscience, en Cotentin, s'accroît au point d'atteindre les notables et les élus.

Au district de La Hague, accepté l'an dernier à la quasi unanimité des élus, ceux qui exigeaient des contrôles de rejets ont failli l'emporter (18 contre 18). On ne peut plus endormir les élus par des promesses de patentes miraculeuses: les impôts ont augmenté depuis la création du district.

Certains conseils municipaux de la Hague (Ste Croix) comptent attaquer, avec le CCPAH et le CRILAN, la Cogema en justice à propos de l'extension de l'usine. Le conseil municipal du conseiller général pro-nucléaire est divisé (5 contre 5).

La quasi totalité des conseils municipaux du canton de Saint Sauveur Le Vicomte refusent le passage des couloirs de lignes à très haute tension de la future centrale nucléaire de Flamanville sur le territoire de leurs communes.

Cela devient gênant pour le sous-préfet de Cherbourg.

Il se précipite et persuade les élus du canton des Pieux, où se situe Flamanville, de constituer un second district en leur promettant le partage de l'ex-«patente».

En réalité, l'accueil du «grand chantier» ne peut être supporté par une seule commune, et chacun dans le canton devra, par ses impôts, contribuer à son implantation.

On menace les communes récalcitrantes de leur enlever l'usage des pompiers, de l'eau, etc.

C'est la carotte et le bâton, la «démocratie à la française».

A Barneville-Carteret, au sud de Flamanville, le sous-préfet veut constituer un Plan d'Aménagement Rural, en attendant un 3<sup>e</sup> district, enlevant le peu de pouvoir qui échoit aux élus locaux.

A un agriculteur qui lui dit ses craintes devant la pollution due à la nucléarisation du Cotentin, il répond qu'il faut s'en prendre aux «éco-maniques» qui en parlent.

Il écrit aux maires du canton de Saint-Sauveur-Le-Vicomte pour les convaincre personnellement.

Il a été nommé pour ça, et après il partira avec son grade de préfet.

Il s'appelle Bonnet et il a, comme l'autre, des gros souliers à clous.

Le 20 décembre, 13 agriculteurs, 1 pêcheur, 1 étudiant et 1 styliste ont été traînés devant le tribunal de Cherbourg pour bris de clôtures, dégradations, entraves à la circulation et injures à agents les 8 février 1977 (début de l'occupation du site de Flamanville par 200 agriculteurs et anti-nucléaires) et 8 mars (la fin des illusions devant 500 gendarmes mobiles). Le juge a osé dire: «Si le Crilan leur donnait l'ordre de tuer, il le ferait»...

Trois agriculteurs ont été condamnés à payer 1 200 000AF d'indemnisation pour la destruction des clôtures à un entrepreneur qui n'était même pas directement concerné, et alors que celles-ci n'avaient pas été détruites, mais remises dans un camion, en accord avec les ouvriers du chantier. Le chantier de la centrale n'existait pas légalement, mais ce sont les anti-nucléaires qui dégustent.

Il y a en plus 720 000AF d'amendes à payer pour les 16 inculpés.

Et ce n'est pas tout.

Une douzaine d'anti-nucléaires sont à nouveau convoqués devant le juge d'ins-

## POURQUOI IL VAUT MIEUX NE PAS RETRAITER LES COMBUSTIBLES OXYDES

Les combustibles oxydés sont ceux qui proviennent des réacteurs nucléaires à eau légère. Leur retraitement ne facilite pas leur gestion, au contraire. Le but du retraitement n'est pas la sécurité mais l'alimentation en plutonium des surgénérateurs.

En effet, le retraitement des oxydes

\* double le volume des déchets à cause de tout le matériel nécessaire au retraitement (qui devient déchet lui aussi) et isole et concentre les produits hautement actifs qui deviennent plus difficiles à stocker;

\* concentre dans un volume dix fois moindre les produits de fission producteurs de chaleur, ce qui rend bien plus difficile le stockage des déchets à haute activité à cause des quantités de chaleur à évacuer par unité de volume;

\* met la moitié des transuraniens dans des déchets à faible et moyenne activité d'où ils pourront s'échapper plus facilement (voir les fûts d'infratome et leur état avancé).

Les combustibles oxydes peuvent rester longtemps en piscine si les gaines de zircalloy sont en bon état. Lorsqu'ils ont perdu de leur activité, ils peuvent être vitrifiés plus facilement que les déchets à haute activité car ils sont moins chauds et moins concentrés. On évite ainsi tout le gaspillage énergétique du retraitement. Enfin et surtout, la dissémination du plutonium et la prolifération des armes atomiques à la surface de la terre ne sont plus possibles. Plus il y a d'ateliers de retraitement, plus il y a de pays qui possèdent la bombe atomique et plus il y a de chances de faire sauter la planète.

On ne peut à la fois être antinucléaire et être pour le retraitement des oxydes.

Pour les combustibles graphite-gaz, il semble que le stockage à long terme soit impossible car ils se décomposent en piscine. Mais il n'y a que cinq tranches de centrales à graphite-gaz en France et quand elles seront fermées, le problème ne se posera plus.

Si les américains ne retraitent pas, ce n'est pas parcequ'ils ont dix ans de retard sur nous comme dit le Préfet Bonnet de Cherbourg, c'est sans doute parce que ce n'est pas très avantageux économiquement.

CCPAH  
BP156  
50104 Cherbourg



ETATS-UNIS CONTRE QUEBEC

On connaît l'indépendance du Canada anglais à l'égard de son vizir du sud, les Etats Unis : en même temps que le premier ministre Trudeau déclarait que le Canada utiliserait la force militaire contre le Québec indépendant, le parti québécois affirmait que le Québec indépendant aurait son armée. Et en même temps encore, le département US de la Défense faisait savoir qu'il avait l'intention de vendre au Canada - celui de Trudeau - des missiles anti-chars «Tour», 1728 missiles correspondant à la somme de 13 millions de dollars (62,4 millions de F).

PARIS ENTOURE DE BETON

L'association de Sauvegarde de l'Environnement Maillot-Champéret proteste contre «la véritable muraille qui est entrain de s'élever le long du boulevard périphérique entre les portes d'asnières et de Maillot dans le ZAC de l'ilot du 19ème». Elle dénonce aussi la tentative des technocrates de la société d'économie mixte, la SAEMAIX de créer une nouvelle ville de 10 000 habitants entre le 17ème, Neuilly et Levallois sur 25 ha appartenant à la ville de Paris. Elle dénonce encore l'existence d'une véritable «périphérique-ville» qui vient de se constituer.

JOUETS : UNE INDUSTRIE QUI MARCHE MALGRÉ LA CRISE

Noël, la fête de l'informatique et de l'électronique : 30 000 ventes de vidéo-jeux cette année contre 1500 l'année passée. Chaque jeune français reçoit en moyenne 500 F de jouets par an, 650 F pour un jeune allemand, 850 F pour un jeune américain. 60000 jouets différents aujourd'hui contre 5000 au début du siècle. Le chiffre d'affaire des fabricants de jouets est passé de 880 millions en 70 à 2,5 milliards de francs en 76, en même temps la moitié des entreprises ont disparu : elles ne sont plus que 326 contre 600.



Les video-jeux une dernière bêquille pour la famille.

UNE POLICE, UNE !

Un vieux projet de Marcellin, qui n'avait pu être voté en 1969, entre en vigueur à partir du 1 janvier 78: les officiers des gardiens de la paix et ceux des CRS sont unifiés dans un corps unique celui des commissariats de police.

NUCLEAIRE EN AFRIQUE DU SUD : ÇA CONTINUE

L'industrie ouest allemande continue de livrer du matériel nucléaire à l'Afrique du Sud. Selon l'hebdomadaire de Hambourg Der Spiegel, Johannesburg aurait acquis, en dépit des dispositions légales, des turbos compresseurs pour l'enrichissement de l'uranium comme s'il s'agissait d'installations pour une centrale thermique. D'autre part, une société sud-africaine aurait acquis un appareillage pour la séparation du plutonium en spécifiant qu'il

devait servir au traitement du platine et de l'or.

NUCLEAIRE : FRANCE-PAKISTAN

Le contrat signé entre la France et le Pakistan prévoyant la livraison au Pakistan d'une usine de retraitement des combustibles nucléaires serait en suspens. La France cherche donc à renégocier le contrat sur la base de nouvelles propositions, notamment une modification du procédé de retraitement.

ECOLOGIE 80 EN RFA

La Fédération des Associations pour la Protection de l'Environnement (BBU) qui regroupe quelques 300 000 adhérents a fait connaître son intention de se lancer dans la bataille électorale en créant un «mouvement écologiste» afin de faire poids aux partis politiques lors des législatives de 1980. Cette décision est une réaction face au revirement des partis politiques par rapport au nucléaire.

PRISONS : GRÈVE DE LA FAIM

7 détenus des quartiers de Haute Sécurité des prisons de Fresnes et de Fleury-Mérogis ont commencé une grève de la faim le 9 janvier. Dans un «préavis de grève», ils expliquent que cette «action non-violente» a pour but d'alerter l'opinion publique sur l'existence des QHS ainsi que sur la pratique discrétionnaire de l'administration pénitentiaire. Ils appellent l'ensemble des détenus à les «rejoindre pacifiquement» dans leur lutte pour l'abolition des QHS. Cette action est soutenue par le Comité d'Action des Prisonniers (CAP, 15 rue des Trois Frères 75018 Paris, 2540909)

L'ARMÉE FRANÇAISE EN MAURITANIE

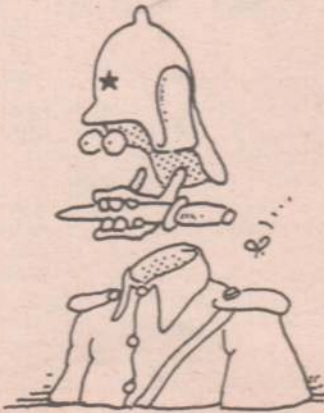
60 conseillers militaires français chargés de l'instruction de l'armée mauritanienne pour une période de 6 mois suite à la convention de 76 régissant les accords de défense et d'assistance militaire entre les deux pays.

BAADER : LA CHASSE CONTINUE

Les autorités guatémalaises ont lancé un mandat d'arrêt contre 19 terroristes ouest-allemands de la RAF qui seraient rentrés récemment au Guatemala comme touristes.

L'OTAN À NEUTRONS

Dans le langage inimitable des stratèges militaires, le général Haig, commandant de l'OTAN en Europe vient de déclarer que «le déploiement de la bombe à neutrons en Europe Occidentale» doterait l'OTAN d'une capacité de défense plus souple et plus variée. Dans quel but ? Que l'Europe montre sa détermination face aux menaces qui surgiraient sur ses flancs ou à sa périphérie. Avis aux mouvements de libération d'Afrique...



CHRONIQUE DES INSURGÉS

Rien de bien nouveau en ce début d'année 78 dans les petites nouvelles de la répression antimilitariste. Le pouvoir campe sur ses positions et si les objecteurs insoumis aux affectations autoritaires semblent avoir remplacé les renvoyeurs de livret militaire à la barre des tribunaux, il est peu probable que les événements évoluent de manière décisive

durant la longue veillée d'arme pré électorale...

En attendant, pour calmer les patritards de tous poils, le gouvernement saupoudre l'antimilitarisme militant de quelques procès, histoire de prouver sa fermeté aux premiers et son libéralisme aux seconds !

INSOUMIS ONF

Alain Gagnard, agriculteur biologique est passé devant le tribunal d'Alençon le 21 décembre. Le délit de désertion a été disqualifié par le tribunal, mais aussitôt remplacé par celui d'insoumission. Alain a été condamné à 6 mois de prison avec sursis. Un sit-in s'est effectué à l'intérieur du tribunal et un renvoi collectif de livret militaire a été décidé. Dans la foulée, la cour d'Alençon, qui n'apprécie guère l'antimilitarisme a condamné J Jouaux à 1500f d'amende pour injures envers l'armée (cf-GO CNV No 184) et le directeur de publication à 500f d'amende.

Lyon le 1er février. Comité de soutien 3 rue Diderot Lyon 1 tous les mercredis de janvier à 20h.

Yvon Balez d'Aix en Provence a été condamné à six mois de prison avec sursis le 4 janvier dernier.

A la suite de l'appel du procureur de la république sur un jugement d'incompétence rendu par le tribunal correctionnel de Châlons sur marne, Thierry Zavaglia sera jugé le 10 février à 14h à Reims. Envoyez des télégrammes au président du tribunal de la cour d'appel de Reims. Soutien financier : Martine Collin N° CB 01 06160 7 000 au crédit agricole.

INSOUMISSION TOTALE

Thierry Guirado est incarcéré depuis le 5 décembre 77 au camp d'Auvours -2ème RIMA BP 534 locaux disciplinaires 72017 Le Mans. Ecrivez lui, il attend votre soutien.

Bernard Allain sera jugé devant le TPFA de Rennes à 9h le 13 janvier. Pour le soutenir, venez assister au procès. Ecrivez une lettre au juge. St Laurens, juge d'instruction du TPFA cabinet No 1 Quartier Foch 35998 Rennes armée. Contact et soutien Financier : Ballain le fouilloux Savennières 49170 St Georges sur Loire.

RENVOYEURS DE LIVRET MILITAIRE

Au Mans, Michel Fournier a été condamné à 600f d'amende.

La cour d'appel de Besançon a condamné Pierre Genet et Jacques Collobet à cinq ans de privation de droits civiques et 400f d'amende. Patrick Manteaux a eu la même peine, mais son amende a été assortie du sursis. La privation des droits civiques est une peine sévère. Ce jugement est un des plus durs prononcés depuis Orléans en 69. Un nouveau procès en appel se déroulera à Besançon le 31 janvier : celui de Jean Pierre Thevenet qui avait été condamné à 100f avec sursis en première instance.

Dans l'Allier, Gérard Pouzet et Laurent Plesse ont renvoyé leur livret militaire. Contact : Pouzet G, La Bruyère Toulon sur A 03400 Yzeure ou L Plesse rue Porte de Ville Aincy le Chateau 03 St Bonnet François.

Onze des vingt sept personnes qui avaient renvoyé leur livret en juin 77 dans la région de Nantes ont été inculpés et jugés. Deux d'entre eux connaissent le résultat de leur jugement : 1000f et 800f d'amende plus la suppression des droits civiques. Le groupe ayant décidé de prendre en charge collectivement les amendes, il est fait appel à une souscription CCP Hermine 25 08 50 X Nantes.

Après Thierry Vimare à Agen, condamné le 30 novembre à un mois de prison avec sursis, quatre objecteurs à Pau le 7 décembre (verdict en délibéré), quatre nouveaux ont été inculpés : Le 4 janvier, Gérard Steiner à Rodez, le 5 janvier, François Etevenon à Albi, le 10 janvier Christian Moiroit à Foix, le 1er février, Jean-Pierre Mege à Castres. A des dates non communiquées, Robert Gazano passera en procès à Narbonne, Hubert Hégy, Jacques Bonati et Damien Thébault à Toulouse. Cette brochette de procès a incité les objecteurs à s'organiser, pour toutes précisions, vous pouvez vous adresser au CLO BP 3063 31025 Toulouse Cedex.

Jean Louis Maso, objecteur depuis juin 74 est inculpé de désertion. Il est implanté dans un petit village meusien où il effectue un service civil de son choix. Il est convoqué au tribunal de Verdun, le vendredi 13 janvier à 9h. Pour plus de renseignements : Comité de soutien à J L Mazo Bonzée en Woivre.

Dans la ville de Jaurès, procès de Jean Pierre Mégé, agriculteur le 1er février à 14h au tribunal correctionnel de Castres. Ecrivez pour le soutenir au tribunal de Castres 81100. Double de la lettre à J' Mégé Bieysse 81330 Vabre.

On a appris trop tard les procès de JP Pillet et O Honorat de Pau. Soutien CCP 35 553 81 K La Source à l'ordre de Honorat.

A Nancy, procès de Gérard Loos qui passera en appel le 18 janvier. Gérard avait pris six mois dont trois ferme en première instance à St Dié. Depuis la nouvelle vague de répression qui s'abat sur le mouvement objecteur c'est la première fois qu'un appel a lieu. Vous êtes invités nombreux à ce procès. Contact MAN Nancy 54 rue de la Hache 54000 Nancy.

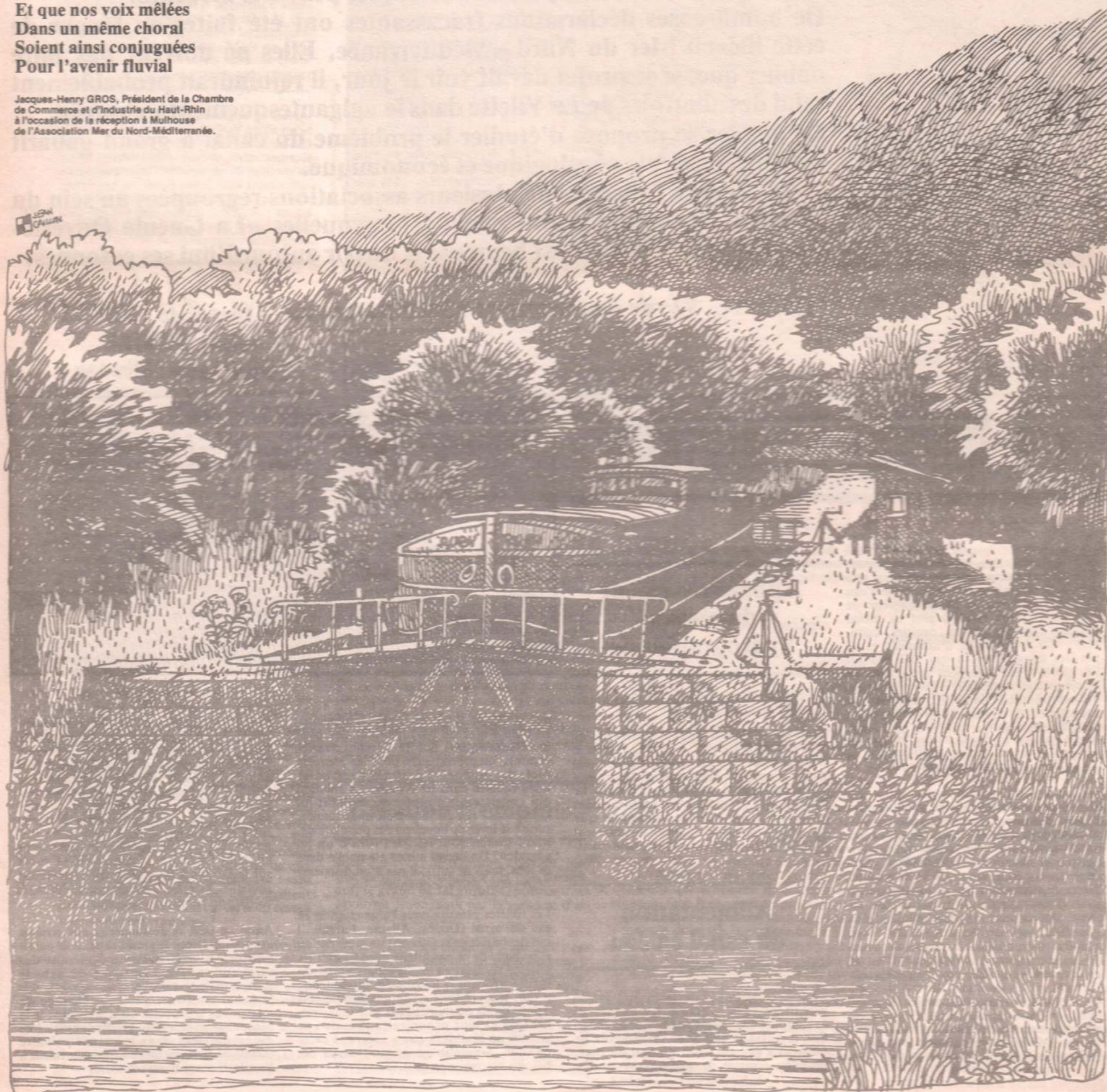
François Bonnet passera devant le tribunal de Saintes le 2 février à 14h. François qui n'a pas à se justifier devant l'injustice n'a pas pris d'avocat. Un renvoi de livret militaire est organisé : contact F Bonnet La petite barrière Ozillac, 17500 Jonzac.

Pierre Yves Aubert du CLO Lyon passera devant la 5ème chambre de

# AVEC LE CANAL A GRAND GABARIT PLUS DE PAYSAGES BROUILLONS ET DE RIVIERES BACLEES !

Nord - Méditerranée  
Aquilon ou Mistral  
Quel que soit le tracé  
Quel que soit le chenal  
Soyons sans préjugé  
Pour ce futur canal  
Et que nos voix mêlées  
Dans un même choral  
Soient ainsi conjuguées  
Pour l'avenir fluvial

Jacques-Henry GROS, Président de la Chambre  
de Commerce et d'Industrie du Haut-Rhin  
à l'occasion de la réception à Mulhouse  
de l'Association Mer du Nord-Méditerranée.





# DU RHONE AU RHIN LE CANAL DE L'ABSURDE

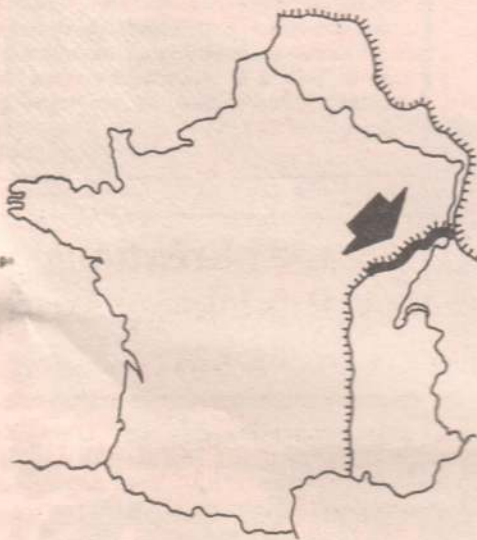
Le projet de canal à grand gabarit, objet de nombreuses controverses, a pour but de remplacer l'actuel canal du Rhône au Rhin par un gigantesque ouvrage - «le chantier du siècle»- permettant le passage de convois poussés 20 fois plus lourds que les péniches actuelles.

De nombreuses déclarations fracassantes ont été faites en faveur de cette liaison Mer du Nord - Méditerranée. Elles ne doivent pas faire oublier que, si ce projet devait voir le jour, il rejoindrait probablement celui des abattoirs de La Vilette dans le «gigantesquement» absurde.

Ce dossier se propose d'étudier le problème du canal à grand gabarit sous deux aspects : écologique et économique.

Il est l'oeuvre collective de plusieurs associations regroupées au sein du «Comité de Liaison Anti-Canal» (1) auxquelles «La Gueule Ouverte-Combat Non Violent» est heureuse d'ouvrir aujourd'hui ses colonnes.

(1) CLAC, 92 rue des Granges, 25000 Besançon. Tél. : (81) 81 28 91.



## 1. L'IMPACT ECOLOGIQUE

Une rivière, c'est non seulement une voie d'eau, mais aussi une plaine alluviale, une nappe d'eau souterraine et un cortège de biotopes (milieux vivants) plus ou moins humides (roseaux, forêts, prairies, cultures) ; elle est peuplée d'animaux et de plantes aquatiques, à qui elle fournit l'oxygène. C'est également une source de matières organiques (qui iront fertiliser les milieux voisins), d'humidité atmosphérique et un facteur de régularisation du climat. Avec la vallée qu'il a façonnée, tout cours d'eau est un ensemble riche, varié et créateur de vie, qui irrigue la région à la manière d'un vaisseau sanguin.

Les échanges entre la rivière et les nappes d'eau souterraines sont constants ; dans le cas du Doubs, ils s'effectuent dans l'un ou l'autre sens, suivant la saison. L'équilibre naturel est obtenu à chaque instant, dans une succession de «hauts» et de «bas». Toute canalisation qui «régularise» le cours d'eau et l'enferme en partie dans un corset plus ou moins imperméable, réduit à peu de choses ces échanges. De toute manière, en modifiant le niveau du cours d'eau, elle les rend unilatéraux. C'est la «mort» de tout un réseau hydrographique.

Ce sont ces incidences du projet de grand canal que nous allons étudier dans cette première partie : impact de la canalisation sur les rivières, la vie aquatique, la nappe phréatique et le milieu de vie humain.

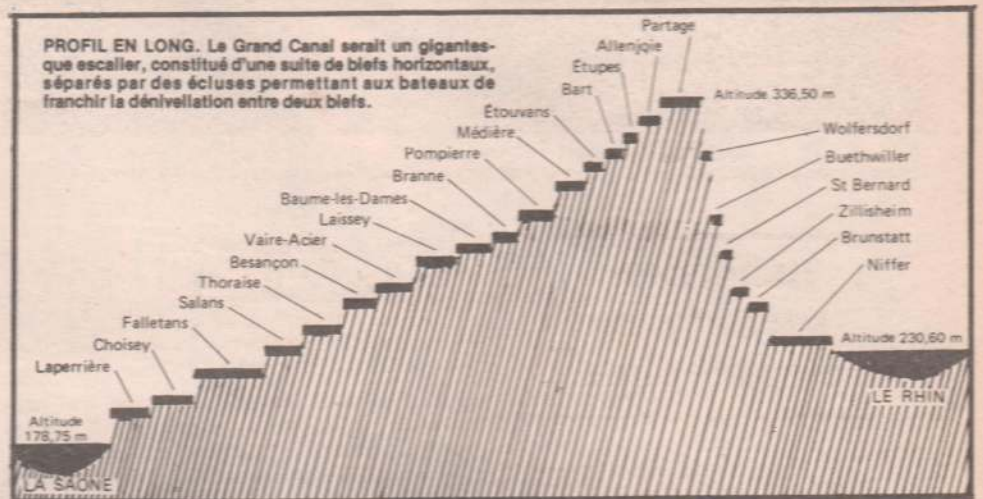
### Appauvrissement du réseau hydrographique

Le cours de nombreuses rivières serait modifié par le projet.

Roesbach et Allmendgraben cesseraient de se jeter dans la Largue ; Suarcine, Loutré et Saint-Nicolas seraient captées par le canal au lieu d'apporter leurs eaux à la Bourbeuse dans leur cours inférieur, l'Allan, la Savoureuse et surtout le Doubs seraient canalisés : il est important de noter que sur 98 km, le Doubs actuel serait purement et simplement remplacé par un grand canal.

### Alimentation du canal en eau

Le fonctionnement des écluses à grand gabarit nécessite d'énormes quantités d'eau, proportionnelles à la hauteur de chute. Sur le versant alsacien, on prévoit de pomper l'eau du Rhin de bief en bief, jusqu'au sommet du gigantesque escalier



que constitue le grand canal. L'alimentation du «bief de partage» est des plus problématiques. Sur le versant franc-comtois, on prévoit aussi pour les premiers biefs des pompes destinés à remonter l'eau écoulée dans les écluses. La solution qui consisterait à renforcer le débit du Doubs par l'eau du Rhin a été abandonnée, suite à la levée de boucliers des populations. Mais quelles sont les garanties d'un tel abandon ? Un décret a bien été publié dans ce sens, mais ne suffit-il pas d'un deuxième décret pour abolir le premier ?

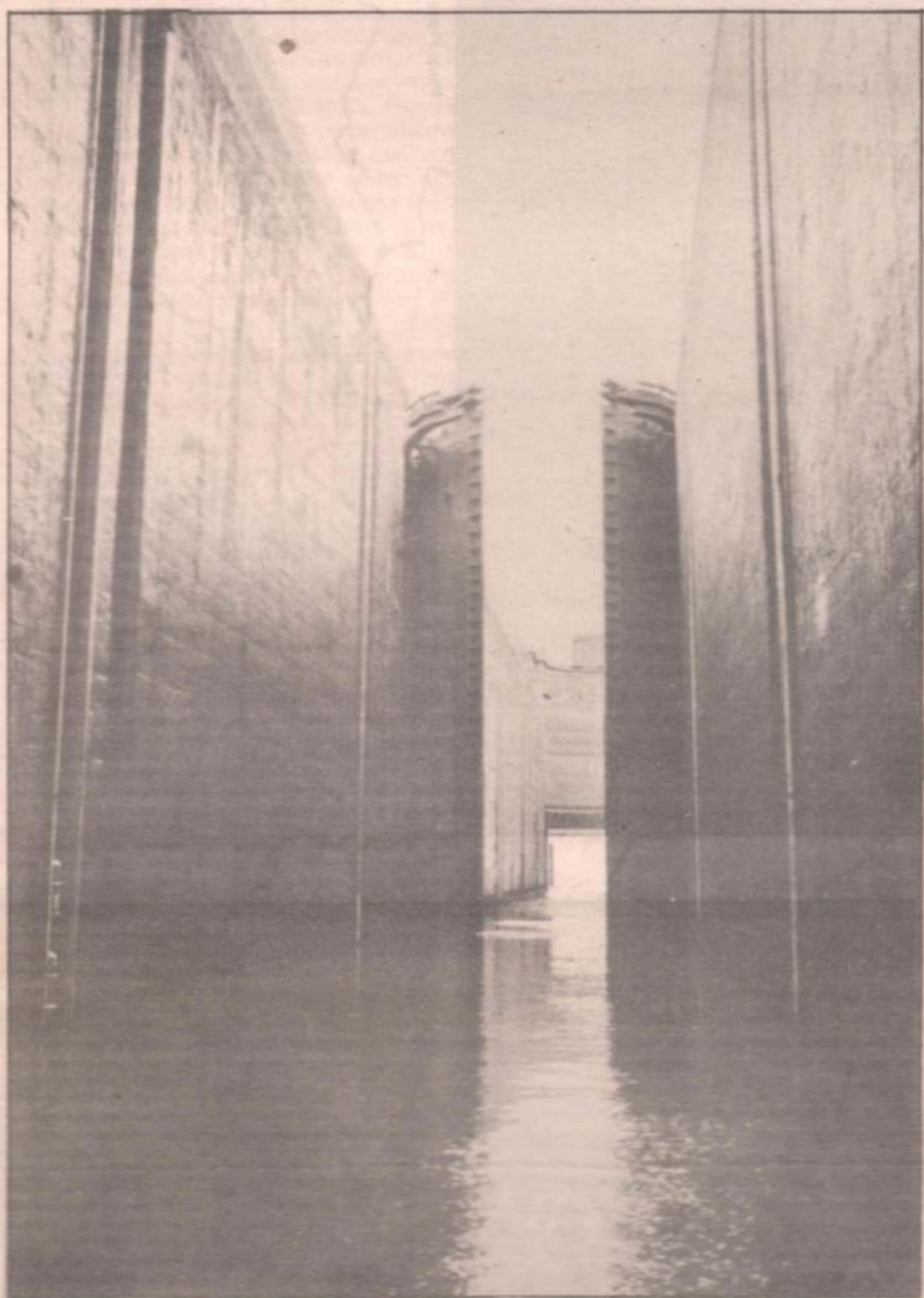
Les rivières prévues pour l'alimentation en eau du canal (Doubs, Allaine, Largue...) ont des basses eaux (étiages) six mois par an et risquent de ne pas suffire pour fournir les 4 m<sup>3</sup>/s nécessaires au fonctionnement du canal (car, dans la logique des promoteurs, il faut tenir compte des nouveaux besoins en eau qu'ils créeraient avec leur industrialisation et leur urbanisation ; mais eux mêmes ne semblent pas y croire, à cette création, puisqu'ils ne parlent jamais des besoins nouveaux en eau).

Exemples : le débit du Doubs à Voujeaucourt, là où le canal artificiel rejoint le Doubs, a été en moyenne de 8m<sup>3</sup>/s (avec un minimum journalier de 6,7m<sup>3</sup>/s) du 29 juin au 6 juillet 1976 (chiffres fournis par le Service Régional d'Aménagement des Eaux). Les débits avancés par les promoteurs dans la prétendue enquête d'impact sur l'environnement du Ministère de l'Équipement ont été gonflés : ils annoncent un débit journalier minimum de 11 m<sup>3</sup>/s sur le Doubs à Besançon fin juin-début juillet 76, alors qu'il n'était que de 7,9 m<sup>3</sup>/s (chiffre du Service de la Navigation).

Aussi on peut se demander si nos rivières «supporteraient» le grand canal... Il paraît même de plus en plus plausible que des «travaux annexes» (non prévus dans le devis initial) devraient être réalisés, une fois le canal construit ; ici, un barrage de retenue sur le haut cours d'une rivière ; là le bétonnage en hâte d'un gouffre apparu lors du creusement dans le massif calcaire (karst) du Jura, ou lors du franchissement à l'explosif d'une barre rocheuse.



## Toute canalisation qui «régularise» un cours d'eau l'enferme dans un corset imperméable. Une rivière canalisée est une rivière détruite.



Ecluse à grand gabarit sur le Rhône (Donzère-Mondragon). L'écluse prévue à Wolfersdorf aurait la même hauteur.

### Incidences sur la faune et sur la flore

Les multiples travaux de terrassement exécutés sur les rivières entraîneraient fatalement la destruction de plusieurs milieux vivants : berges naturelles, zones marécageuses (plaine d'Autrechêne) si riches de vie, forêts bordières, îles, parties riveraines des plaines alluviales. En tout, selon les estimations, entre 4300 et 8000 ha pratiquement stérilisés.

On assisterait à la quasi-disparition de la flore aquatique, incapable de se réinstaller sur des berges artificielles (bitumées, bétonnées ou enrochées), ou sur des fonds de 4,5m en eau boueuse et polluée : «Il est illusoire de vouloir implanter et maintenir une végétation aquatique ou rivulaire (indispensable à la vie aquatique) sur une berge soumise au battillage. Sur la Seine à l'amont de Paris, le remplacement des péniches traditionnelles par les convois poussés a totalement dégradé la végétation des rives, qui est en train de disparaître» (M. Brosselin, vice-président et directeur scientifique de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature).

«L'effet de la canalisation, abaissant la vitesse du courant, tendrait logiquement à l'uniformisation de l'ensemble du tronçon Montbéliard-Dôle avec les pertes essentielles suivantes : l'anguille, le brochet, la

perche, le chevesne, le barbeau, le goujon (...) On peut prévoir que l'ombre, le hotu, la bouvière, la vandoise seraient éliminés en de longs tronçons pollués de la rivière canalisée». (Professeur Linder, d'après la thèse de J Verneaux).

Le Doubs est en effet l'une des dernières rivières françaises à avoir un intérêt naturel et piscicole réel (32 espèces de poissons). De plus, il est en voie d'être restauré grâce à l'opération «Sauvetage du Doubs» Tous les efforts accomplis ces dernières années seraient anéantis par la canalisation à grand gabarit.

Pour limiter les dégâts sur la faune et la flore, il y a toujours moyen de prévoir des aménagements : voir ceux que les promoteurs font visiter sur le Main en Allemagne; mais de tels aménagements qui concernent d'ailleurs surtout l'aspect visuel n'ont même pas été sérieusement prévus dans le projet Rhin-Rhône et augmenteraient considérablement le prix de l'ouvrage.

### Cloisonnement étanche

La raideur des berges artificielles, souvent bitumées à cause du battillage (remous dû aux hélices) et le passage des bateaux rendraient bien difficile la traversée du canal par les animaux sauvages. Ainsi, le grand canal d'Alsace a constitué un obstacle infranchissable pour la rage alors que les renards réussissaient à traverser le Rhin. En quelques années, 600 chevreuils, entre

autres, se sont noyés dans le grand canal. Or une population animale doit pouvoir migrer à la recherche de la nourriture, ou, pour essaimer et se reconstituer là où elle a été éliminée, pour éviter la consanguinité et la dégénérescence. Les quelques zones aménagées sur le passage des grands animaux annuleraient-elles ce cloisonnement?

### Influence sur la qualité de l'eau

#### Stagnation de l'eau

Les convois de très gros tonnage (4400 t) ont besoin pour circuler d'une profondeur d'eau constante de 4,5m et d'une largeur de plan d'eau de 50 à 100m. Les retenues d'eau seraient en moyenne cinq fois plus hautes qu'aujourd'hui. Sur des dizaines de kilomètres, l'exhaussement des niveaux ferait passer la largeur de la rivière des 50 à 100 mètres actuels à 500 mètres !

En augmentant les dimensions de la voie d'eau (et pas son débit), on réduirait considérablement la vitesse du courant. Ce phénomène, ajouté à l'absence de végétation aquatique et au réchauffement de l'eau, affaiblirait le pouvoir auto-épurateur de la rivière.

«Après canalisation, le temps de réoxygénation serait multiplié par un coefficient de 13 à 17... D'où des tronçons pollués de trois à cinq fois plus étendus qu'actuellement, en tenant compte d'un facteur de dilution de 3, pollution très importante de Montbéliard à Branne et de Novillars à Salans... soit les 2/5 du Doubs entre Montbéliard et Dole». (Professeur Linder, étude d'impact écologique). Certes les promoteurs prétendent rétablir une oxygénation suffisante grâce au bouillonnement créé par les barrages. Mais les biefs auraient en moyenne 10 Km de long (contre 2 actuellement). Et ce qu'ils savent, mais ne disent pas, c'est que le gradient d'oxygénation serait très important: oxygénation correcte à l'aval de chaque barrage, oxygénation nulle quelques kilomètres plus loin et, a fortiori, à l'amont du barrage suivant. Le grand canal ne serait donc pas armé pour lutter contre les pollutions de fin de biefs!

«On peut prévoir, dans les retenues, des crises de pollution et une variation de la pollution à l'intérieur de chaque bief, s'accroissant d'amont en aval». (Professeur Linder).

«Le rapport du centre technique du GREF (génie rural et des eaux et forêts) dit bien que les eaux canalisées ne sont plus que des plans d'eau inertes, soumis à une recrudescence de la pollution, et l'autoépuration ne s'effectue que dans le rapport de 1/3 par rapport à celle d'une rivière naturelle (...). Une rivière canalisée est une rivière détruite : voyez le Rhin, la Seine, la Moselle...» (A.P.E.D.I., Association de Protection des Eaux du Doubs Inférieur, avril 1976).

#### Pollution de l'eau

Le grand canal recevrait les effluents classiques des zones industrielles et portuaires (si elles s'installent!), les rejets des péniches et des pousseurs, bien connus, en partie inévitables : hydrocarbures et huiles minérales, acides et cyanures industriels, plomb, mercure et cadmium; produits radioactifs rejetés par les centrales nucléaires. Elles sont déjà le lot quotidien du Rhin, égout de l'Europe; et même si la Franche-Comté canalisée ne s'industrialise pas (hypothèse la plus plausible), on peut craindre qu'une partie de cette eau polluée du Rhin ne soit injectée dans le Doubs au niveau du bief de partage, malgré les promesses lénifiantes de l'Administration (peut-on

faire confiance à des gens qui, en 1975 encore, feignaient d'ignorer la pollution mercurielle du Rhin!).

Il faut compter, de plus, avec les accidents: là encore, l'exemple du Rhin est frappant; on y relève 2 à 3 pollutions accidentelles par an, dont certaines catastrophiques. En 1972, une recrudescence de mercure tue les poissons carnivores et stérilise les pontes de mouettes; en 1973, un fût d'endosulfan menace l'approvisionnement des Pays-Bas en eau douce.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING,  
LE 24 NOVEMBRE 1975, A DIJON :

«Créer le fleuve, a-t-on écrit, créer le fleuve, pour irriguer l'économie et pour unir les hommes, grand projet qui marquera la volonté de la France d'orienter elle-même le développement de son économie et, à l'image de ceux qui traçaient jadis à la charrue le contour des villes à naître, de dessiner sur son sol les lignes de son destin».

### Nappe phréatique et approvisionnement en eau

Le fonctionnement du canal à grand gabarit exigerait de grandes quantités d'eau dont une partie serait puisée dans les rivières sundgauviennes et franc-comtoises.

De plus, le projet de grand canal comporte de nombreuses causes de perturbations des nappes alluviales: inondation permanente de fonds de vallées, pompages, canal tantôt en surélévation, tantôt en creusement; dans certains cas, murs étanches de part et d'autre de la voie, d'où cloisonnement du réseau hydrographique; dans d'autres cas, perméabilité des berges et des digues, avec contre-canaux chargés de recueillir les fuites: d'où échanges entre le canal et la nappe aquifère, dont la pollution serait aggravée. Or, c'est de ces nappes que vient l'eau indispensable aux populations et aux cultures.

#### MEGALOMANIE...

Nos élus participent à un vieux mythe : celui de l'expansion panacée. Ils se trouvent confortés dans cette option par leur goût pour les records qui traduisent un «dynamisme» et une certaine «puissance». Ils sont atteints de mégalomanie. La vieille recette économique de l'après-guerre est poussée jusqu'à l'absurde. Nos notables n'ont pas la capacité imaginative qui leur permettrait d'adapter leur comportement à la situation nouvelle. Leur adhésion «par conviction» au projet de liaison Rhin-Rhône en est l'illustration.

En l'absence d'arguments sérieux, les partisans du «grand projet» ont mis dans la balance leur puissance politique. Et le Président de la République leur a donné son adhésion.

#### Approvisionnement des populations

Le président du Conseil Général du Jura observait (en 1976) que «la seule réserve dont dispose ce département est constituée de la nappe alluviale du Doubs et de la Loue; la canalisation envisagée compromettrait fortement cette ultime ressource» (A.P.E.D.I., 1976). On peut en dire autant pour l'ensemble du versant franc-comtois

**Les déblais (75 millions de m<sup>3</sup>) formeront un monstrueux bourrelet de 20 mètres de large sur 16 mètres de hauteur tout au long des 230 km de canal.**



Photo Pierre Parroux

Ci-contre : un des nombreux méandres du Doubs, à la sortie de Besançon. Remarquez l'actuel canal, bien intégré, qui suit la courbure de la rivière.

Ci-dessous : convoi poussé à grand gabarit : deux barges et un pousseur (à gauche), des bateliers indépendants ; un métier condamné à disparaître ? (à droite).

**DANGER**  
à s'approcher des bords du canal  
**DALLES GLISSANTES**  
au voisinage de l'eau  
IL EST INTERDIT DE S'Y AVENTURER  
2<sup>e</sup>. **BAIGNADE INTERDITE**

de la zone du canal qui regroupe plus de la moitié de la population de la Franche-Comté et consomme 190000m<sup>3</sup> d'eau par jour.

La question se poserait surtout en période de basses eaux quand, par exemple, le débit du Doubs à Voujeaucourt est de quelques m<sup>3</sup>/s, que le canal absorberait 4m<sup>3</sup>/s et que l'on pomperait 2m<sup>3</sup>/s pour l'alimentation en eau de l'agglomération Belfort-Montbéliard. Il faudrait choisir entre le canal et la population. Qui tranchera?

Et l'eau, sera-t-elle encore buvable?

On a vu que les échanges entre le canal et les nappes alluviales transmettraient à ces dernières la pollution résultant de la canalisation, que ces échanges soient volontaires (contre-canaux) ou accidentels: la nappe phréatique de la Harth (Mulhouse) a été contaminée en 1977 par une fuite du grand canal d'Alsace, l'eau a monté de plusieurs mètres et sentait le goudron, substance cancérigène et mutagène (Prof. Linder). On peut légitimement avoir des craintes quant à la qualité future de notre eau de consommation

### Eau et agriculture

L'exemple alsacien est particulièrement frappant: « La canalisation du Rhin, son emprisonnement dans un corset de béton et l'industrialisation qu'elle a apportée, ont provoqué une baisse très importante du niveau de la nappe phréatique. A Ottmarsheim, la nappe était à 5m de profondeur en 1950, 8m en 1969, 13m en 1974. Les conséquences de cet abaissement sont désastreuses pour l'agriculture dont les rendements ont diminué de l'ordre de 60% dans la plaine d'Alsace, ce qui nécessite d'importants et coûteux travaux d'irrigation, à la charge des agriculteurs. En Bade (rive allemande du Rhin) 10000 ha de terre ont été transformés en steppes par suite de l'abaissement de la nappe phréatique » (Nature-Est, 1976).



## Détérioration du milieu de vie humain

### Sites naturels

Alors qu'on semble attacher de plus en plus d'importance à la qualité de la vie et à notre environnement, on voudrait défigurer une région agricole et une vallée où habitent et où viennent se détendre des dizaines de milliers de personnes (60000 pêcheurs). Cette défiguration serait de plusieurs types: -Immense tranchée rectiligne aux berges artificielles et abruptes dépourvues de végétation, taillée à vif dans les massifs rocheux (La Prêtière: 50 m de hauteur!) -Enorme verrue que représente le canal en surélévation. Peu de personnes sont conscientes de l'anomalie et du danger que représente une voie d'eau coulant parfois à plus de dix mètres au dessus de la plaine alluviale. Une rupture est-elle possible? Le 18 juillet 1976, la digue du canal latéral de l'Elbe à Erbstorf, près de Lünebourg, région de Hambourg, s'ouvrait par une brèche de 20 mètres de large, quatre semaines après l'inauguration du canal! -Rivières disparues par absorption ou canalisées

-Enormes plateformes ou collines de déblais: les 75 millions de m<sup>3</sup> pourraient former un monstrueux bourrelet de 20 mètres de large sur 16 mètres de hauteur, tout au long des 230 kilomètres de canal!

Tous ces éléments «concourraient à uniformiser et artificialiser les paysages du fond de vallée (...). La région montagneuse allant de Montbéliard à Besançon s'ouvre en une vallée hors du commun présentant (...) un réel intérêt paysager et esthétique, contrastant avec les régions aux reliefs moins accusés de la Haute-Saône.» (Professeur Linder)

Incapable de s'intégrer dans les vallées étroites et souvent très belles (Bourbeuse, Ill, Doubs), le grand canal ne pourrait que massacrer les paysages auxquels les habitants sont charnellement attachés et cela, quels que soient les «aménagement paysagers» ultérieurs!

### Monuments et villages

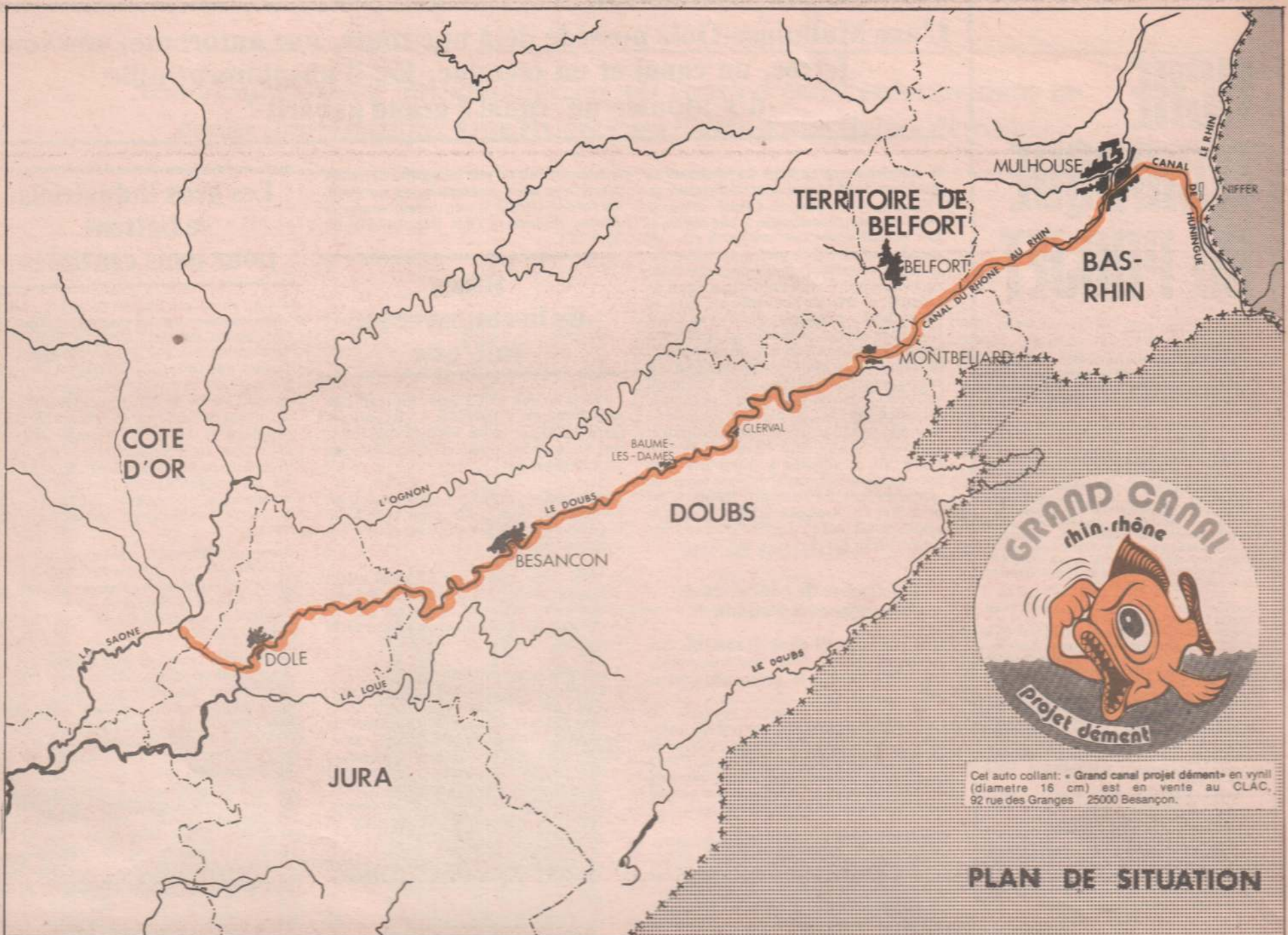
Outre un certain patrimoine culturel qui devrait être détruit par le grand canal (par exemple le pont classé de Dole, XVII<sup>e</sup> siècle), plusieurs villages seraient partiellement rayés de la carte (Zillisheim, Ougney Douvot...) Ça et là, tout au long du tracé, des fermes, des villas, des usines devraient disparaître sous l'eau et sous la digue, subissant le même sort que des milliers d'hectares de terres agricoles.

### Structure des entreprises agricoles et de la batellerie

Si l'on tient compte de l'emprise du canal et des zones prévues pour être industrialisées et urbanisées, 14 300 hectares de terres, en majorité agricoles, seraient stérilisées (d'après le CERLIC, Centre d'Etudes et de Recherches en Logistique Industrielle et Commerciale, chargé officiellement des études économiques sur le projet du grand canal). La seule implantation du canal (plus de 4000 hectares) toucherait plus de 500 exploitations agricoles et obligerait plus de 50 agriculteurs à quitter leur terre.

Parallèlement à la construction du grand canal et l'installation de zones de déblais et de zones à industrialiser, on assisterait obligatoirement à un nouveau remembrement qui irait, une fois de plus, dans le sens de la disparition des petites exploitations artisanales au profit de quelques gros «industriels» de l'agriculture.

Le grand canal serait à l'origine d'un phénomène identique dans la batellerie: suppression des artisans, propriétaires de leur péniche de 350 tonnes, et des petits éclusiers, leurs compagnons de travail. Apparition des convois de 4400 tonnes, appartenant à de très grosses sociétés internationales, et des grandes écluses dépersonnalisées.



Dans tous les domaines, le grand canal accélérerait la disparition, déjà trop rapide, d'un cadre de vie à échelle humaine: artisanat, villages, petits bourgs...

### Incidences sur l'habitat

A Fos sur Mer, modèle d'aménagement des zones du grand canal, « les maires ne veulent plus d'une telle concentration industrielle et s'inquiètent des intentions du port Autonome de Marseille visant à doubler la ZI de Fos ». Le député maire de Port Saint Louis déclare: « Cette boulimie de l'établissement public ne tient aucun compte de l'intérêt de nos populations » (cité par Nature-Est).

L'exemple de l'Alsace, dotée du grand canal parallèle au Rhin est, lui aussi,

suggestif: « Les migrations humaines qui en ont résulté ont dénaturé, puis fait éclater le tissu rural traditionnel (voir Ottmarsheim, Fessenheim, Biesheim...). Les forêts rhénanes ont perdu 50% de leur surface. L'abaissement de la nappe phréatique s'est accentué. » (nature Est, printemps 1976). L'implantation brutale d'une grosse population et d'activités très différentes (grande industrie), l'invasion de fortes nuisances, le changement du style de vie, des mentalités et des modèles culturels causent à tous un fort traumatisme et saccagent irrémédiablement le milieu et la qualité de la vie.

« (...) la violence et l'insécurité progressent dans les agglomérations qu'on ne cesse de gonfler; dans la plaine, la nature et la beauté reculent devant le béton, le bitume, la laideur... » (A.F.R.P.N. 1976, Association Fédérative Régionale pour la Protection de la Nature).

## 2. ASPECTS ECONOMIQUES

Abordons maintenant les motivations des promoteurs du grand canal. Leurs arguments sont : besoins de liaisons Mer du Nord-Méditerranée, créations d'emplois. En fait, il s'agit avant tout de permettre à un petit nombre de réaliser de gros profits à propos de transports... et surtout pas d'établir une politique des transports cohérente pour le pays.

### L'art de tirer profit de la concurrence

Le président de la C.N.R. (Compagnie Nationale du Rhône chargée des études) déclarait à Valence le 30 11 1968: « Cet axe, support de flux économique et industriel, doit comporter des moyens de transports variés, afin d'entraîner la concurrence, dans le but d'obtenir des prix toujours meilleurs. Il ne faut pas craindre ce

phénomène qui est à la base du système d'axe et où tout le monde trouve son compte. »

Une telle déclaration appelle plusieurs remarques:

#### Pourquoi surdévelopper un seul axe ?

La vallée du Doubs rassemble à elle seule la moitié de la population franc-comtoise. Le Haut-Doubs, le Haut-Jura et la Haute-Saône se désertifient. Est-ce en souhaitant un nouveau développement de la vallée qu'on luttera contre cette tendance?

L'est de la France est particulièrement bien équipé: est-ce en lui offrant un nouvel « axe structurant » qu'on va aider les autres régions, comme la Lozère, à ne pas se dépeupler?

L'axe Mulhouse-Dôle possède déjà une route, une autoroute, une voie ferrée, un canal et un oléoduc. Est-il logique de le rendre encore plus « multimodal » (comme ils disent) en y construisant un grand canal?

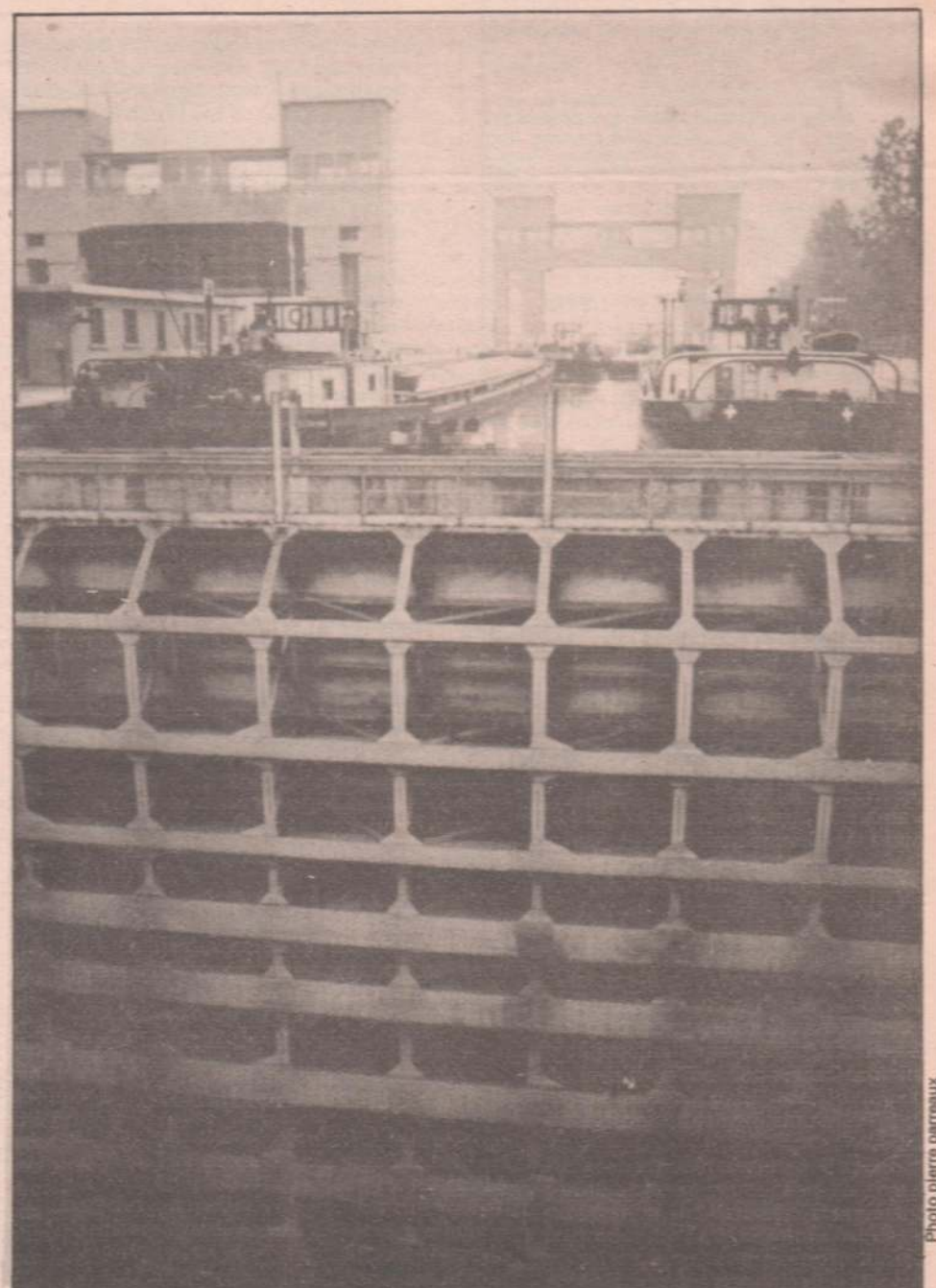


Photo Pierre Parreaux

# FICHE TECHNIQUE DU PROJET

Projet technique élaboré par la CNR, Compagnie Nationale du Rhône, et pris en considération par le Ministre de l'équipement le 1<sup>er</sup> mars 1976. Soumis à l'enquête d'utilité publique du 15 novembre 76 au 14 janvier 77.

Certains des chiffres et des solutions avancés par les sources officielles varient en fonction de l'auditoire, des objections déjà émises, et ont donc évolué depuis 1974. Dans le détail du tracé et des aménagements, les techniciens sont d'ailleurs fort conciliants : «toutes les réclamations seront étudiées au moment de la réalisation», toutes sauf une : celle qui concernerait l'inutilité du canal ! Certains des chiffres avancés et des dispositifs décrits ici le sont donc sous toutes réserves (débits, trafic marchandises, etc.).

- Longueur : 229 km, de Niffer (Grand Canal d'Alsace) à Saint Symphorien (Saône).
- Largeur du chenal de navigation : de 55 m en ligne droite à 100 m dans les courbes les plus serrées. Largeur rétrécie (murs de quai) dans la traversée des villes, en sens unique : Mulhouse, Besançon, Dôle.
- Rayon de courbure minima imposés par la longueur des convois : 800 m. Exceptionnellement, dans les parties les plus sinuées et encaissées du Doubs, rayons ramenés à 400 m, moyennant d'importantes surélargissements du chenal, calculés suivant la formule :  $1600 \cdot R$ . (l'actuel canal Rhin-Rhône comporte de nombreuses courbes de moins de 100 m de rayons).
- Largeur au plan d'eau : de 55 m à 500 m (terres noyées par le réhaussement du niveau de l'eau), contre 100 m pour le Doubs actuel.
- Emprise latérale : de 100 m à plusieurs centaines de mètres.
- Emprise totale de l'ouvrage, avec ses barrages, ses écluses, ses digues et ses dépôts de déblais : plus de 4000 HA (plus de 3000 ha en terres agricoles), sans compter les 9000 ha nécessaires à l'aménagement des zones industrielles et urbaines.

- 145 communes touchées, en Alsace (33), Franche-Comté (108) et Bourgogne (4), soit 472 320 habitants en 1976. Liste des communes en annexe.
- Dénivellation sur le versant alsacien : 106 m et sur le versant franc-comtois : 158 m.
- Il y a un seuil à franchir au niveau du Territoire de Belfort : voir schéma en coupe.
- Profondeur du chenal de navigation : 4,50 m pour un enfoncement des bateaux de 3 m.
- Volume des terrassements : 75 millions de m<sup>3</sup>, dont la moitié environ de déblais à caser dans le paysage, et une partie de remblais à extraire (en dehors du tracé) du sol de nos régions (carrées). Souvent les déblais ne peuvent pas servir de remblais.
- Volume de béton : 2,6 millions de m<sup>3</sup>.
- Ouvrages à démolir et à reconstruire : 76 ponts routiers et 11 ponts ferroviaires, avec les routes et voies ferrées avoisinantes. Un tunnel de 1100 m à percer à Besançon.
- Durée prévue pour les travaux : 10 ans environ.

## OUVRAGES HYDRAULIQUES

- 15 barrages : 12 sur le Doubs et 3 sur l'Allan.
- 24 écluses : 7 sur le versant alsacien et 17 sur le versant franc-comtois.
- Dimensions des écluses : longueur : 185 m, largeur utile : 12 m, mouillage minimale : 5m. Hauteur de la chute : 5,7 m à 24 m.
- Longueur de ligne droite nécessaire à l'implantation d'une écluse : 250 m en amont et 250 m en aval, soit 700 m en tout ; difficile à trouver dans la vallée !
- Débit nécessaire au fonctionnement du canal : 4m<sup>3</sup>/s.
- Débit journalier moyen du Doubs ordre de grandeur 10 à 100 m<sup>3</sup>/s.
- Pour comparaison, débit journalier moyen du Rhône : 200 à 10000 m<sup>3</sup>/s.
- Durée de franchissement d'une écluse : 1 heure minimum.
- Convois prévus sur le grand canal : 2 barges accouplées plus un pousseur.
- Péniches actuelles : 38 m x 5 m, 350 tonnes maxi.
- Vitesse de croisière des péniches et des convois poussés : 7 km/h.
- Débit marchandises maximum possible : 20 millions de tonnes par an, soit 8 convois de 4400 tonnes par an.
- pour comparaison : trafic sur l'actuel canal Rhône : presque nul, trafic sur le Rhône à grand gabarit : 1,2 millions de t/an.

## INCIDENCE SUR LE DOUBS

- Nouvelle voie navigable :
  - Doubs surélevé ou creusé, et mis au gabarit : 98 km
  - Dérivations le long du Doubs : 42 km
  - Canal entièrement artificiel, aux deux extrémités du Doubs canalisé : 89 km.
- Les «restes» du Doubs (en dehors des 98 km démolis par la canalisation).
  - Bras morts : 18km
  - Boucles court-circuitées (alimentation en eau problématique en période de basses eaux) : 39 km
- COUT PREVU : 5,6 milliards de F 1975 (devis 1970 : 1,5 milliard F)
  - Participation demandée par l'état aux régions : probablement 20%, soit environ 140 millions F par an pendant 8 ans (pour comparaison : budget 1976 région Franche-Comté : 45 millions F)

## L'axe Mulhouse-Dole possède déjà une route, une autoroute, une voie ferrée, un canal et un oléoduc. Est-il absolument utile d'y ajouter un canal à grand gabarit ?

Il faut écouter à ce sujet les déclarations publiques de M.Monniot, sous-directeur de l'Équipement en Franche-Comté. «Pour le développement harmonieux d'une région, il faut une autoroute, une voie ferrée et... un grand canal» (il oublie parfois les aéroports et autres héliports). Appliquons cette théorie à toutes les villes de France (par esprit de justice!), et nous ne pouvons plus faire un pas en dehors du bitume, du fer et de l'eau ! Un peu de sérieux, messieurs les technocrates ! Il faut raisonner en besoins quantitatifs de transports, et nous verrons plus loin que les équipements existants sont largement suffisants pour de nombreuses décennies. De grâce, ne cherchons pas à éloigner à tout prix du rail les automobiles Peugeot et les soudes Solvay, leur réseau est si bien établi... Et continuons à transporter nos graviers sur le petit canal qu'il est temps de recommencer à entretenir: ils mettront peut-être une semaine de plus que sur le grand canal, mais risquent-ils vraiment d'être défraîchis ?

### Quel genre de concurrence cherche-t-on à établir ?

Une concurrence dans le domaine des transports lourds, donc une concurrence entre l'Etat-SNCF et l'Etat-voies-navigables.

Une concurrence entre un moyen de transports, l'eau, qui ne paie pas ses voies, et la SNCF qui doit incorporer dans ses tarifs (qu'elle soit subventionnée ou non) le coût de la construction, de l'entretien et du fonctionnement de ses infrastructures.

Concurrence entre une voie d'eau qui serait rentabilisée au mieux en 250 ans (voir la première étude économique du CERLIC) et une voie ferrée existante qui ne demande qu'à fonctionner à plein pour être, dès aujourd'hui, rentabilisée.

### Qui y trouverait son compte ?

Tous les utilisateurs potentiels de transports par 4400 ou 6000 tonnes, en général des multinationales, dont les bénéfices nous échappent complètement (holding avec siège en Suisse, par exemple). Ils y gagneraient même s'ils n'utilisent pas la voie d'eau: la SNCF étant obligée de pratiquer le dumping pour aligner ses prix, au risque d'aggraver encore son déficit.

Il faut bien faire la distinction entre *prix du transport payé par le client et coût réel pour la collectivité*, nuance soigneusement laissée dans l'ombre par les promoteurs et l'administration. En effet, si l'on compare par exemple le rail et la voie d'eau, on sait que l'Etat oblige le rail à incorporer 70% du coût de ses infrastructures dans la somme facturée au client, tandis qu'il met la voie d'eau gratuitement à la disposition du transporteur. Cette différence de traitement provoque une différence de prix à l'avantage de l'utilisateur de la voie d'eau. Déjà, monsieur Marc-Jacquet, Ministre des transports en 1965 le soulignait («Le Monde du 12 10 65): «Les tenants de la voie d'eau sont obligés de dire: nous ne pouvons pas accepter que les coûts de l'infrastructure soient incorporés dans les prix parce que, dans ce cas, le coût de revient ne serait plus concurrentiel par rapport à celui de l'instrument de transport ferroviaire».

### Et qui paierait la note ?

La différence entre prix client et coût réel pour la voie d'eau est payée par le contribuable: impôts nationaux jusqu'à présent auxquels s'ajoutent, dorénavant, des impôts régionaux spécifiques, voire communaux, à la charge des régions et communes traversées ou concernées.

C'est ce que souligne M.Fourcade, ministre de l'équipement, lors de la présentation du budget de 1978 (*Le Monde* du 4.8.77.): «Ainsi, en 1978, nous pourrions continuer à réaliser cette liaison essentielle dans de bonnes conditions (...). encore faudra-t-il que les établissements publics régionaux intéressés décident clairement le montant de la contribution qu'ils apporteront à ce projet».

M. Galley, le ministre de l'équipement précédent, était encore plus clair : «L'effort

à accomplir est tel que les régions devraient placer tous leurs investissements sur l'axe. Le feront-elles ? Si oui, je leur souhaite Bonne Pâques !» (Est Républicain du 13.5.75.).

## Bilan de la concurrence rail/eau

Le tarif moyen SNCF pour les trains de marchandises s'établit à 8,93 centimes (avril 1975) par tonne kilométrique (pour une tonne de marchandises transportée sur un kilomètre).

Toutes remises déduites (23% pour train complet de 1200 t, 8% pour régularité hebdomadaire), le prix client est ramené à 6 centimes/t/km.

Le tarif «voie d'eau» sur le Grand Canal d'Alsace est de 50% inférieur à celui du rail pour des convois de 3000 t : Avantage de 3 centimes/t/km pour la voie d'eau.

A quel prix pour le contribuable ? Selon les sources officielles (rapport de la commission des comptes transport de la nation, Conseil de direction du fond de développement économique et social, documents de présentation des lois de finances) le coût pour le contribuable s'établit de la manière suivante selon les voies navigables, les amortissements étant calculés en annuités constantes au taux de 6% pendant 60 ans :

Voies navigables	Coût en centimes par t/km
Moselle	5,1
Seine (de Montreuil à la mer)	1,25
Canal du Nord	6,15
Rhône	13,70
Valenciennes-Dunkerque	8,36
Rhin	1,22
Reste du réseau	2,70
Ensemble du réseau	2,47

Ces dépenses ne sont pratiquement pas imputées à la batellerie bien que des péages existent sur certaines relations. Dans leur ensemble ils ne représentent que 5% du coût global des charges d'infrastructure de la voie d'eau.

On voit que sur le Rhône la circulation est particulièrement onéreuse. La liaison Rhin-Rhône le sera au moins autant en raison du tracé et des seuils de Montreuil et de Saint-Symphorien : le calcul à partir des estimations de la CNR tant de coût (modeste) que de fréquentation (optimiste) fait ressortir que le coût minimal serait de 20 centimes/t/km.

En définitive, pour avantager les gros industriels de 3 c/t/km, le contribuable paierait 20 c/t/km.

## Comparaison canal/ligne de chemin de fer

(Mulhouse-Dôle)

### CAPACITE DE TRANSPORT.

-Canal : en régime de saturation (fonctionnement 16h sur 24) à raison d'un convoi de 4400t à l'heure : 70 000t par jour (soit 25 000 000t/an).

-Train : les trains peuvent se suivre tous les 1600m à 80km/h (bientôt 100km/h), d'où un train toutes les minute et demie et environ 650 trains par jour dans chaque sens (en laissant ainsi 8h creuses), soit une capacité de 1 500 000t par jour.

Donc la capacité de la ligne (existante) est 20 FOIS SUPERIEURE à celle du «canal du 21<sup>e</sup> siècle» !

N.B. : Circulation actuelle sur la ligne : 70 trains par jour, soit 35 dans chaque sens ; elle est donc loin d'être saturée, et peut absorber les 20 trains supplémentaires dans chaque sens équivalents au trafic maximum du canal !

A remarquer que nous nous mettons dans les hypothèses les plus favorables pour le canal : trafic maximum envisageable, trafic entièrement nouveau, ce qui est de moins en moins probable étant donné l'évolution économique.

### CONSOMMATION D'ENERGIE.

(Source : Conseil Supérieur des Transports, Comité de Liaison pour la Promotion de la voie d'eau).

-Convois poussés de 5 000t (charge utile de 4 400t) : 13 grammes d'équivalent-charbon par t/km.

-Trains complets de 2 000t (charge utile de 1 200t) : 12 grammes d'équivalent-charbon par t/km.

Sans compter l'énergie nécessaire à la réalisation des ouvrages et aux nombreux pompages prévus (net avantage pour le train). On voit que train et canal consomment à peu près la même quantité d'énergie. Par contre, le train économise l'espace.

## Les gros industriels se battent pour trois centimes

Cela, en effet, paraît dérisoire, Mais calculons avec eux en prenant un exemple qui pourrait être réel :

Une automobile (ou un autre produit fini pesant une tonne) circulant sur 500 km procure un profit de 15 francs sur un produit vendu 20 000 francs, Négligeable au niveau de l'acheteur et de la concurrence Appliqué à une production de 700 000 objets par an, cela représente une subvention de 1 milliard d'anciens Francs par an. L'exemple n'a pas été surestimé comme en témoigne, par analogie, le bilan Peugeot S.A. 1974 (publié dans le Monde du 2 Mai 1975):

Bénéfice réalisé sur la fabrication Automobiles Peugeot : 52 millions F.

Bénéfice réalisé sur le transport des véhicules (Gefco) 26 millions de F.

Gefco est une filiale Peugeot qui loue ses wagons à la SNCF.

Il convient, certes, de faire des réserves en comparant ces deux chiffres, mais l'ordre de grandeur des bénéfices réalisés par ces deux activités montre comment le transport peut-être une activité lucrative et l'occasion d'une subvention importante aux grands groupes industriels, tandis que le contribuable paye les déficits cumulés des différents modes de transport. On comprend dès lors que la «perplexité» soit de mise chez Peugeot: «la CNR nous a demandé nos prévisions d'utilisation du futur canal, dit-on chez Peugeot, elles sont très limitées (...). les conditions que nous consent la



Une certaine idée de la Franche-Comté.

SNCF pour l'expédition de 1500 voitures par jour nous satisfait pleinement (...). Non, nous ne voyons pas encore à quoi nous servira le canal». (Le Monde: 21 avril 1977).

Par ailleurs, le transport transféré du rail sur le canal contribuerait à augmenter le tarif payé par les petites et moyennes entreprises, car la S.N.C.F., tenue d'équilibrer ses comptes, devrait répartir ses charges fixes sur un trafic réduit. A contrario, le rail étant un modèle de transport à rendement croissant, tout trafic supplémentaire tend à faire baisser le tarif de l'ensemble.

Cependant, malgré tous ces défauts, le canal se justifierait peut-être économiquement si l'axe de transport était saturé. Mais...

## Capacité de transport

On est obligé de constater que la capacité de transport «lourd» ne connaît pas de goulots d'étranglement sur cette relation, au contraire :

Le pipe-line transporte les produits pétroliers.

Le rail est loin d'être saturé.

On est en train de terminer l'autoroute.

Parallèlement, le trafic fluvial sur le canal actuel du Rhône au Rhin s'est amenuisé au point d'être pratiquement nul, sous l'effet de la concurrence incessante des poids lourds sur la route, par exemple. Ce genre de concurrence est irrégulier, car le camion est très polluant et dévoreur d'énergie, et devrait seulement compléter la voie d'eau et le rail pour acheminer les marchandises de la gare au client. Mais ne nous faisons pas d'illusions : les camions continueraient à circuler pour concurrencer l'éventuel grand canal (voir rapport C.E.R. L.I.C.).

La jeune Chambre Economique de Besançon, Peugeot, etc., ont déclaré qu'ils ne se sentaient pas concernés par ce canal. Et même en admettant, avec les promoteurs, le trafic maximum envisagé de 10 millions de tonnes par an sur le canal, cela représenterait vingt trains supplémentaires par jour dans chaque sens pour la S.N.C.F. ; toutes les vaches de Franche-Comté savent que la ligne est capable de les supporter allègrement.

## La liaison Mer du Nord - Méditerranée est-elle nécessaire ?

Écoutons M. Louis Uhrich, conseiller général du Haut-Rhin : « Le seul canal actuellement valable pour les transports de gros tonnage, c'est la mer. Et les autres canaux doivent être considérés comme des voies secondaires, identiques aux voies de chemin de fer de desserte, qui, partant du réseau principal pour monter dans les vallées, n'ont pas l'ambition de franchir les montagnes. C'est comme cela que l'on doit considérer le Rhône et la formidable voie navigable qu'est le Rhin. Le problème du grand canal Rhin-Rhône n'est pas le prolongement de ces voies de desserte, mais leur jonction par dessus un seuil. Le risque est que malgré un trafic de 20 ou 30 millions de tonnes sur le Rhin à Bâle, on n'arrive pas au dixième au niveau du seuil. Le point faible du projet est la rentabilité de ce franchissement.

(N.B. : le trafic du Rhône est actuellement de 1,2 millions de tonnes par an).

Traffic... J'ai eu l'occasion de discuter avec des techniciens ayant participé à l'évaluation des futurs trafics sur Rhin-Rhône: ils arrivaient à peine à 2 millions de tonnes. Ils ont dû appliquer d'hypothétiques et peu scientifiques coefficients multiplicateurs (notamment à base de transports démesurés de graviers) pour atteindre le chiffre souhaité de 10 millions de tonnes! En fait, j'ai l'impression que de nombreux techniciens et responsables sont victimes de ce que j'appelle «l'illusion cartographique»: sans raison économique valable, ils souhaitent compléter graphiquement la carte du réseau à grand gabarit européen».

Concurrence: on nous parle souvent d'attirer vers Marseille des marchandises qui transitent actuellement par Rotterdam. Mais sait-on que Rotterdam, premier port mondial, est aussi champion d'organisation et d'efficacité? Qu'il est fort apprécié des transporteurs internationaux? Que Marseille est loin de jouir de la même réputation et que le faible trafic qui pourrait être gagné pourrait bien être largement «compensé» par une «fuite» de Lyon vers Rotterdam?

Il faut aussi savoir que l'Allemagne disposera bientôt d'un débouché à grand gabarit vers l'Orient, par la Mer Noire, grâce à la liaison Rhin-Main-Danube qu'elle termine actuellement à grands frais. Dans les années 70 les responsables déclaraient : «Si Rhin-Rhône ne s'achève pas avant Rhin-Main-Danube, le trafic sera très difficile à récupérer et ne vaudra plus la peine». Dont acte Messieurs! Il est maintenant quasi certain que Rhin-Main-Danube sera terminé avant que Rhin-Rhône ne soit commencé : alors, abandonnez la partie SVP.

Colonisation... Sait-on que le trafic du grand canal d'Alsace est constitué, en grande partie, de graviers? (1500 «trous» en Alsace). Et notamment du gravier que l'Allemagne vient exploiter pour pas cher en France? Sait-on que la même Allemagne attend Rhin-Rhône à grand gabarit pour mieux exploiter notre forêt? A-t-on conscience de jouer là, vis à vis d'elle, le rôle que l'Afrique jouait vis à vis de nous il y a quelques années (on appelait ça une colonie)? A-t-on conscience du fait qu'un pays qui se dit «développé» ne doit pas exporter ses matières premières, mais des produits finis, qui ne nécessitent pas, eux, de voie à grand gabarit?

## Où s'installe actuellement L'industrie lourde ?

La Rhur aujourd'hui ne pourrait se refaire qu'à Fos ou à Dunkerque (proximité des matières premières en provenance directe du tiers-monde). Au vu de l'évolution mondiale, on peut même prévoir qu'aucune nouvelle industrie lourde ne s'installera jamais en Europe. Ce sont les pays producteurs de matières premières qui s'équipent aujourd'hui en «lourd» (complexes sidérurgiques...), laissant aux pays «développés» une industrie de plus en plus «raffinée».

Malgré la canalisation de la Moselle, la sidérurgie lorraine n'échappe pas à la décrépitude. Pas de chance pour M. Fléchet rapporteur du Conseil Economique et Social, lorsqu'il dit (Journal Officiel du 7-1-77): «La canalisation de la Moselle, par exemple, qui a sauvé la sidérurgie le long de cette voie d'eau, aurait dû depuis longtemps servir d'exemple...». Le lendemain, le patronat lorrain annonçait 12000 licenciements. Quel sauvetage!

Signalons que d'ores et déjà, l'acier français n'est plus concurrentiel face à l'acier en

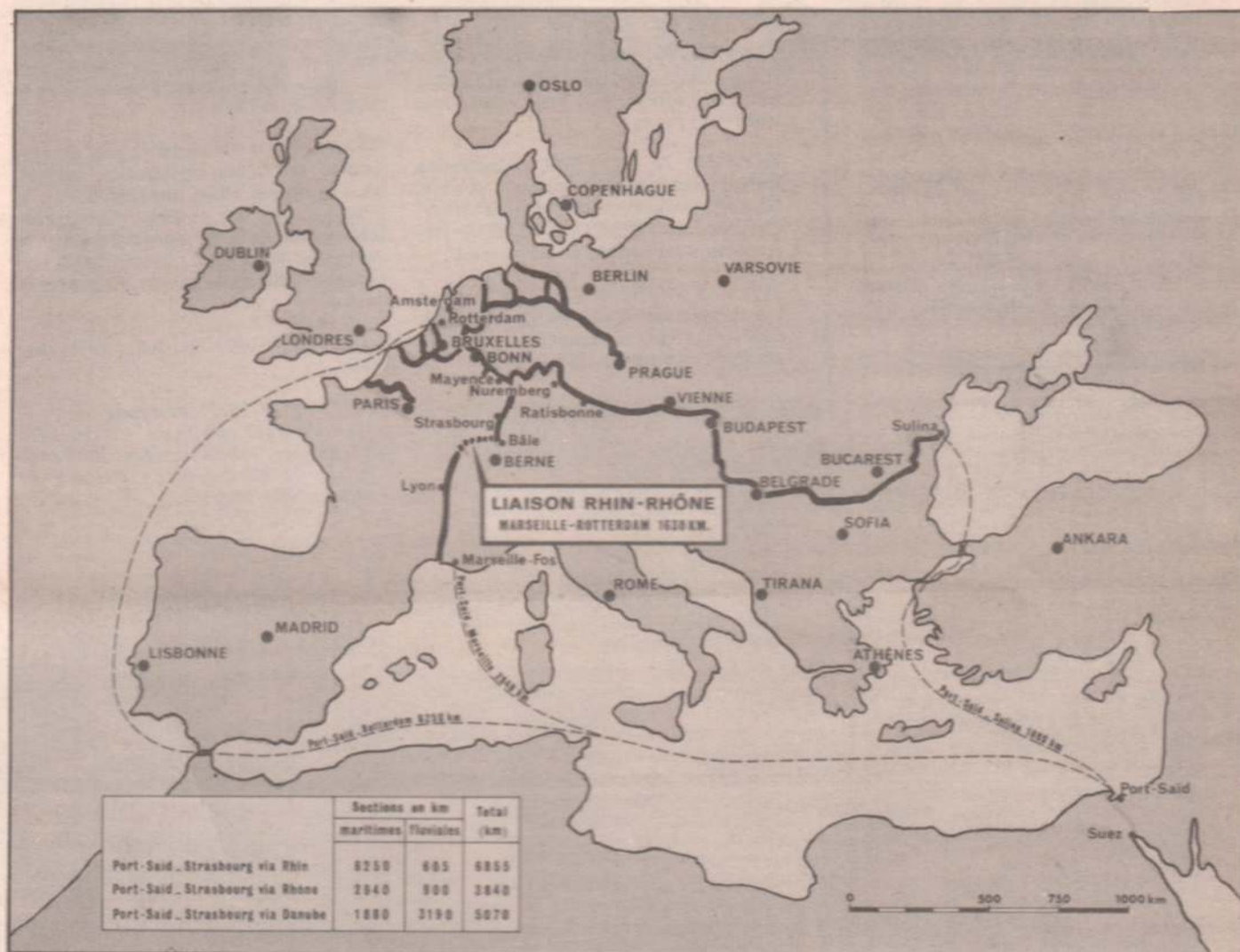
## Subventionner les transports

De plus, du point de vue économique, inciter au développement par une subvention-canal est un mauvais calcul car l'argent est dépensé, même si aucune entreprise ne se crée.

Par contre, si la subvention s'envisage à partir d'une incitation-rail à travers les lignes existantes, on pourrait donner leur chance à des entreprises grandes, moyennes ou petites en leur procurant un transport gratuit, car la subvention de 20c. par t/km transportée par canal correspond exactement au coût du transport par rail de la même tonne sur 1 km! avec l'avantage supplémentaire pour le contribuable que l'argent n'est donné que si l'incitation a été suivie d'effet, puisqu'elle ne s'attribue que pour les marchandises transportées, et pas pour leur support.

Ainsi en Franche-Comté, tous les transports supplémentaires à partir d'aujourd'hui pourraient-ils être gratuits, en attendant un abaissement général des tarifs ferroviaires!

Si d'aucuns pensent élever le débat en disant: «C'est l'Europe que nous visons», il



## Où le nucléaire montre le bout de son nez

Enfin, il est utile de signaler une utilisation du Rhin-Rhône, que les promoteurs ne mettent pas en avant: la desserte de la Saône «nucléarisée». Sans compter que le grand canal faciliterait aussi le transport des cuves et autres alternateurs de centrales (exemple: Alsthom à Belfort). Signalons quand même aux partisans du nucléaire qu'on se débrouille très bien actuellement, pour ces transports, avec des convois routiers exceptionnels.

## Création d'emplois

Bien que choix de transport aberrant, bien que liaison internationale des plus douteuses, le grand canal aurait-il pourtant un «pouvoir fécondant» par la création d'industries et d'emplois?

On dit qu'il permettrait de s'installer à des industries qui, sans lui, ne pourraient pas le faire. Lesquelles? Celles capables de charger et décharger des péniches de 4000t., donc des industries «lourdes», pas l'horlogerie, le textile, la petite mécanique... Car faire dans le lourd, c'est bénéficier de la subvention-transport instituée par le canal. Or, examinons quelle est la tendance actuelle en matière d'industries lourdes dans nos régions.

provenance d'Espagne, d'Afrique du Sud ou d'extrême Orient. Un four Solmer sur deux, à Fos, est arrêté. Et pas par manque de moyens de transports.

## Les zones de stockage

En fait, si le canal se faisait, seules les zones de stockage s'installeraient sur les bords. Or, les entrepôts et les industries lourdes consomment beaucoup d'espace et n'offrent qu'une faible densité d'emploi: 7 à 10 par hectare contre 15 à 30 pour les moyennes entreprises et 30 à 45 pour les petites.

Le manque d'eau, d'espace, et l'absence d'une source énergétique proche ne permettraient pas d'ailleurs à des industries de type rhénan de s'installer sur le seuil franc-comtois. Cela ne signifie pas pour autant que nous ne verrions pas naître le long du canal un chapelet de zones industrielles équipées (voie ferrée, routes, défrichement) qui acheverait la destruction du paysage. Elles font partie du programme de rentabilisation des investissements, à l'exemple de ce qui se produit sur le Rhin. Le Port Autonome de Strasbourg (Président M. Pfimlin) équilibre son budget par la vente de terrains industriels (pour moitié de ses recettes), ce qui explique d'ailleurs son acharnement à vouloir les réaliser. La zone industrielle de Marckolsheim est vide depuis 12 ans: mais elle est équipée d'une voie ferrée, d'une route de 6 mètres de chaussée, et 150 hectares de forêt rhénane ont été défrichés. La zone industrielle de Strasbourg-Sud reproduit cet exemple.

n'est pas impossible d'envisager que les trains supplémentaires sur l'axe Strasbourg-Marseille soient gratuits: mais qui croira qu'il suffirait de cela pour faire l'Europe?

## Le gaspillage des investissements

Pour obtenir des implantations industrielles, l'incitation ne suffit pas. Ce qu'il faut, c'est une injection de crédits directement affectés à la création d'une usine, ou au développement de celles existantes, avec les contrôles d'exécution des projets et de maintien sur place, que l'expérience a montrés nécessaires.

Des économistes allemands ont calculé qu'un emploi induit par la construction d'un grand canal revenait 10 fois plus cher que le même emploi, créé par l'injection directe de crédits dans l'industrie... de plus, il faudrait établir un plan qui permette de créer l'emploi là où il y a des hommes au lieu de les déraciner lorsqu'un emploi il y a. Or, l'argent «mis à l'eau» n'est plus disponible pour des actions ponctuelles, légères et diversifiées ou, à défaut pour des réalisations sociales pourtant très attendues: hôpitaux, environnement... pour lesquels on dit ne pas avoir d'argent. Pourtant, cela aussi est créateur d'emploi. Et de mieux vivre par surcroît.

C'est probablement parce que le grand canal vient en concurrence avec des objectifs sociaux de ce type que les ministres des transports successifs ne l'ont pas réalisé. Et pourtant on en parle depuis longtemps.

## Des ministres sceptiques

Monsieur Bouloche présentait en 1961 la conclusion du rapport du groupe de travail sur le Rhin-Rhône qu'il avait présidé. Il disait alors (*Le Monde* du 21.11.61) : « Même dans les meilleures hypothèses, ils (les éléments chiffrés) ne sont pas favorables au projet. Restent les éléments non chiffrés qui déclarent le rapport « n'ont pu fournir que des indications vagues et aléatoires et qui peuvent être jugées insuffisantes pour renverser la présomption défavorable qui se dégage de l'étude chiffrée... Le groupe de travail estime donc que dans l'état actuel des choses, il ne lui a pas été possible de dégager des éléments déterminants en faveur de la solution voie d'eau ».

Monsieur Pierre Massé, commissaire au Plan, écrivait à son Premier ministre Michel Debré, à propos du Rhin-Rhône : « Il découle avec clarté des éléments d'information rassemblés qu'à moins d'hypothèses irréalistes, la solution de la voie d'eau est la moins avantageuse du point de vue des comptes de transport de la Nation, le supplément considérable de dépenses d'investissement qu'elle implique étant loin d'être compensé par les économies de frais de transports qu'elles permettraient de réaliser ». Et encore : « Le canal s'il se réalisait rappellerait plus le XIX<sup>e</sup> qu'il ne préfigurerait le XXI<sup>e</sup> siècle ».

Nous avons déjà cité le Ministre des transports Marc Jacquet en 65, ainsi que Monsieur Galley en 75 souhaitant « Bonnes Paques » aux régions.

Comment ne pas interpréter la déclaration de Monsieur Fourcade déjà citée lors de la présentation du budget de 78 comme une mise des régions face à leurs responsabilités : « Si vous voulez vraiment ce canal, il faudra le payer ». On sait que les régions refusent avec une belle unanimité toute contribution financière...

### MATERIEL ANTI-CANAL (disponible ou en réédition)

Autocollant « Grand Canal, projet dément » vinyle, diamètre : 16 cm. La pièce : 3F., 10F. les 4, 20F. les 10 et 150F. les 100.

Mini-autocollant (en préparation).

Livre blanc (en réédition).

Affiche 40 x 60cm, « Non au Grand Canal » (en réédition).

Montage audio-visuel, 160 diapos sonorisées, 45 minutes, conditions de vente et de location sur demande au CLAC. Préciser le type de matériel prévu (son, image, et éventuellement synchronisation).

## PETIT HISTORIQUE DE LA LUTTE

**Le projet initial de liaison Rhin-Rhône à grand gabarit date des années 60.** Depuis, il a été enterré par les commissions « transports » des 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, et 7<sup>e</sup> plans et par les ministres des transports successifs, notamment Jacquet et Galley.

Il a fallu la crise du pétrole de 1973 pour que dans les régions concernées, les chambres de commerce et les Conseils Régionaux sortent le projet de sa léthargie au nom de la « relance économique ».

**ETE 73 : L'AFRPN (Association Fédérative Régionale pour la Protection de la Nature, Mulhouse) s'inquiète de relevés topographiques en Alsace et sort son premier tract.**

**NOVEMBRE 73 : La CNR (Compagnie Nationale du Rhône) invite les opposants pour les « informer », pour la première fois.**

**JANVIER 74 : Début de la « guerre des tracés » en Alsace : tracé sud contre tracé nord. L'AFRPN, elle, lutte contre tout tracé.**

**FEVRIER 74 : L'ABPN (Association Belfortaine pour la Protection de la Nature) rejoint l'AFRPN dans la lutte. Création du CDSCC, Comité de Défense des sundgoiviens contre le canal.**

**1974 : L'APEDI (Association pour la Protection des Eaux du Doubs Inférieur), forte de ses 40.000 pêcheurs, part elle aussi en guerre contre le projet.**

**10 JUILLET 75 : Edgar Faure réunit à Besançon les élus des 6 régions concernées (du Rhin à la Méditerranée) et leur promet d'imposer le projet au gouvernement si les dites régions s'engagent à participer financièrement (et pas symboliquement).**

**ETE 75 : Dans le sundgau, réunions d'information et première fête populaire d'Elbach (nous ne signalerons pas les suivantes...)**

**24 NOVEMBRE 75 : A Dijon, Giscard « promet » le grand canal.**

**JANVIER 1976 : Création officielle du C.L.A.C., Comité de Liaison Anti-Canal, chargé de la collecte, de la diffusion des informations et de la coordination des luttes.**

**12 FEVRIER 76 : Le ministre des transports Galley parcourt le tracé. Blocage par les CRS d'une manifestation de paysans sundgoiviens, à Mulhouse.**

**15 NOVEMBRE 76 AU 14 JANVIER 77 : Enquête d'utilité publique dans les 145 communes concernées. Nombreuses réunions de sensibilisation, dont 2 mémorables. A Altkirch : les officiels doivent quitter la salle sous les huées et sont remplacés par les opposants. A l'Isle-sur-le-Doubs : le CLAC tente de projeter un montage diapos anti-canal à la suite du film pro-canal. Après avoir refusé l'autorisation, le sous-préfet quitte la salle sous les huées. Dans toutes les réunions officielles suivantes, en Franche-Comté, le CLAC projetera son montage allant jusqu'à emprunter le matériel de la CNR !**

**JANVIER 77 : Des nombreuses organisations politiques, syndicales, agricoles... prennent enfin position contre le grand canal. On ne peut plus parler maintenant de lutte marginale après le ralliement de la CGT, de la CFDT, de plusieurs députés de gauche, du centre et de droite...**

**8 ET 9 JANVIER 77 : Jeûne d'Hagenbach.**

**14 FEVRIER 1977 : Résultats de l'enquête d'utilité publique : 8869 avis défavorables, 776 favorables, 1232 avis réservés. Les 6 enquêteurs donnent un avis favorable, bien sûr.**

**MAI 77 : On apprend que l'étude d'impact écologique, demandée au Professeur Linder par les services officiels, a été falsifiée. Le Professeur Linder proteste publiquement.**

**19 JUIN 77 : Assises contre le Canal, à Sochaux.**

**JUILLET 77 : Dépôt par les maires et associations, de recours juridiques devant le Conseil d'Etat, en vue de la réouverture de l'Enquête d'Utilité Publique.**

**1 ET 2 OCTOBRE 77 : Journées d'Actions inter-régionales contre le Grand Canal : Mulhouse, Colmbier-Fontaine, Besançon, Dôle.**

... **ET ACTUELLEMENT** : Il est probable que le décret d'Utilité Publique ne soit pas publié avant mars 78. Il faut continuer l'action d'information (le temps joue en faveur des opposants). L'Administration, elle, organise des voyages sur le Main, en Bavière, pour montrer un exemple de beau et grand canal (et en omettant tous les points importants : qualité de l'eau, non rentabilité économique de la liaison Rhin-Rhône, etc)

Les travaux sont loin de commencer. Le fait que l'on termine l'aménagement de la Saône ne présage en rien de l'avenir de la liaison Saône-Rhin. Les régions, d'ailleurs, ne veulent pas payer.

On parle ça et là d'abandon du projet, mais... attention à la démobilitation. Soyons prêts, si par malheur l'occasion se présente, à refuser en bloc les expropriations et à occuper le terrain ...

### ADRESSES UTILES

AFRPN-Sundgau: Pierre Koehl, Chemin du Cimetière, Largitzen, 68580 Seppois le Bas. Tel: (89) 25 60 63.

ABPN: Daniel Carry, 40 Faubourg des anêtres 96006, Belfort-Cedex. Tel: (84) 28 02 75.

Groupe Anti Canal de Montbéliard: Georges Minazzi, 14 rue du Puits, Exincourt, 25400 Audincourt.

ASOONIL: Christian Dubois, Cidex 15, boîte 4, Médière, 25250 L'Isle sur le Doubs. Tel: (81) 92 70 05.

Fédération des Opposants au grand Canal: Denis Garnache, 2 Grande Rue, 25860 Deluz.

Amis de la Terre de Besançon: Christian Taillard, 3 rue Mègevand, 25000 Besançon.

Mouvement Ecologique Dolois: Patrick Thivant, Saint Vivant, 39290 Molsey. Tel: (82) 78 18 33.

Et pour la coordination, la collecte et la redistribution de l'information:  
CLAC Comité de Liaison Anti Canal, 92 rue des Grauges, 25000 Besançon.  
Tel: Pierre Parreaux (81) 81 28 91

## 3. CONCLUSION

Il n'est guère possible de conclure cette brève étude sans dire quelques mots sur la manière dont on pratique la démocratie en France dans un projet aussi important que celui du grand canal.

- il semble que la décision ait été prise récemment, après une longue période d'hésitation, sous la pression de groupes financiers internationaux intéressés par la « baisse » du coût du transport (un de ses fleurons étant la Société Mer du Nord-Méditerranée) et sous la pression aussi, malheureusement, de certains élus locaux touchés par le mythe des créations d'emplois. Ajoutez à ce cocktail de faux prétextes la construction de l'Europe... Et vous obtenez le déblocage des premiers crédits en 1976, donc avant même le résultat de l'enquête d'utilité publique.

- alors commence une campagne d'information tendancieuse et dénaturée, non seulement par les moyens aux mains de l'Etat, mais même par les journaux locaux comme « L'Est Républicain », qui se sont tous bien gardés de parler des coûts réels, des retombées fiscales et des coûts sociaux.

Et comment s'étonner des quelques inexactitudes ou exagérations proferées par les opposants au projet quand on sait que certaines administrations se retranchent derrière le « secret profes-

sionnel » quand il s'agit de transmettre certaines données chiffrées indispensables, et que seuls les promoteurs disposent de temps et de crédits pour « faire » l'information : ainsi du film de propagande d'une demi-heure réalisé par la CNR et passé de nombreuses fois, même à la télévision nationale... ainsi de l'étude économique commandée au CERLIC moyennant finances par la Société Mer du Nord-Méditerranée, et dont les conclusions (favorables au projet) seront répandues largement dans le public. Mais qui sait qu'une première étude réalisée par ce même organisme concluait à la non-rentabilité du canal ? Cette première étude n'a pas été, elle, diffusée ! Elle est restée confidentielle à la demande du Premier Ministre.

- La consultation des populations a été presque nulle : le rapport de l'enquête préalable dit savamment à ce sujet que sur 10877 riverains qui se sont prononcés, 776 sont favorables, 8869 opposés et 1232 font des réserves - mais qu'il ne faut pas tenir compte de cette proportion défavorable parce que ces 10877 personnes ne représentent que 2,3% de la population concernée !...

- Le dossier préalable à l'enquête d'utilité publique a été constitué à la hâte : - pas d'enquête économique officielle (tout le monde parlera de la deuxième étude du CERLIC...) - étude d'impact écologique honteuse pour ses signatai-

res, à tel point que le professeur Linder, pourtant responsable d'une partie du dossier, n'a pas pu reconnaître son travail ni celui de son équipe, tellement il avait été falsifié par le ministère de l'Equipement.

De deux choses l'une : ou l'on considère que suffisamment de gens ont donné leur avis (et on en tient compte, ce qui devrait être le cas en bonne démocratie) ou l'on considère qu'une proportion trop faible de la population a été informée et a pu se rendre en mairie pendant les heures de travail pour prendre connaissance sur place du volumineux dossier : dans ce cas, le nombre de réponses étant trop faible, il faut refaire une meilleure enquête. Or on n'entend rien dire de tel du côté du gouvernement à l'heure actuelle...

Tout cela indique bien une volonté arrêtée de faire le canal, quels que soient les obstacles, quelles que soient les oppositions, quels que soient les dommages.

Dans ces conditions on pouvait se douter que toutes les enquêtes seraient favorables, et que tous les rapports qu'aurait la malchance de ne pas l'être seraient, à grand renfort de censure « mis au pas ».

Caricature de démocratie, en vérité - et au service de quoi ? D'un ouvrage qui stériliserait des milliers d'hectares de terres agricoles et de nature, qui massacrerait la vallée du Doubs et le cadre de vie et de loisirs de dizaines de milliers de personnes...

Et qui plus est, un ouvrage anachronique, car sans utilité économique pour le pays. Peut-être, il y a 100 ans, ce canal aurait-il structuré différemment l'appareil productif français ; mais aujourd'hui l'axe Mer du Nord-Méditerranée est suffisamment équipé, et la crise de

l'économie française vient moins du manque de voies de communication, que du manque d'un plan d'ensemble cohérent pour le développement des transports...

De plus, personne n'ignore que les pays industrialisés s'orientent vers des productions incluant le maximum de « matière grise », les industries lourdes et polluantes se déplaçant de plus en plus vers les pays dit « sous-développés » possesseur des matières premières et d'une main d'œuvre abondante et bon marché... Croire que le canal entrayerait ce processus en créant des emplois sur place, c'est croire comme M. Fléchet, que la canalisation de la Moselle empêche la sidérurgie d'émigrer vers Dunkerque et Fos, ce que les faits ont clairement contredit.

Non ! L'honnêteté est maintenant d'ouvrir tous les dossiers, ceux de l'enquête d'utilité publique, le premier rapport du CERLIC... La démocratie ne peut s'exercer que s'il y a une présentation de thèses contradictoires faisant ressortir tous les aspects d'un problème, et si des moyens réels sont pris pour l'information contradictoire du maximum de citoyens.

On ne fait pas un grand canal pour servir des intérêts particuliers, on ne fait pas un grand canal pour une question de prestige. On ne fait pas un grand canal pour une question de prestige. On ne fait pas un grand canal contre l'intérêt de la collectivité : Nous appelons tous les citoyens à se manifester auprès des autorités responsables, à demander la réouverture de l'enquête d'utilité publique, la publication de ses dossiers et une information véritable, et enfin l'abandon définitif d'un projet néfaste pour le pays.

## IVAN ILLICH : «Do it yourself»



IVAN ILLICH est le plus fameux critique (et radical) de la société industrielle. Complètement irrécupérable. Même par les écologistes à qui il reproche une certaine pusillanimité dans son dernier essai «Le chômage créateur», ou postface à «La Convivialité» (Seuil).

La cible favorite d'Illich n'est pas la production nucléaire ou la pollution généralisée. Ce sont ce que nous appelons les «services», c'est à dire ce secteur tertiaire qui prolifère dans les pays développés, cette fabrique d'assistants et d'assistés. Illich voudrait rendre à l'homme créateur son autonomie et s'attaque aux illusions de l'assurance tous-risques qui possède les hommes travailleurs... et les dépouille. Il s'en prend ainsi aux monopoles, à tous les monopoles. Là où les gauches classiques se contentent de dénoncer le profit des trusts, Illich élargit la critique jusqu'aux monopoles professionnels, et d'abord les premiers d'entre eux: technocrates, biocrates, (médecins), bureaucrates, pédagogues (enseignants), etc...

Ce radicalisme lui a valu les attaques violentes des serviteurs professionnels de la mafia des «crates». On ne lui pardonne pas de s'en prendre au monopole du savoir. On l'accuse donc de rousseaïsme. Vieille riposte des dominants: tu n'es pas à ma place, donc tu ne sais pas, donc tu es un passiste.

Les lecteurs de «La gueule ouverte» se souviennent de nos articles sur la Némésis médicale. Illich avait osé prouver que la médecine hospitalière tuait plus qu'elle ne guérissait et engendrait même son auto-morbidité. Les mandarins ne lui pardonneront jamais ce sacrilège. Oser prétendre que l'homme devrait se prendre en charge! que le patient devait être actif! que la pharmacopée droguait au lieu de guérir! que la mort n'était pas le diable!

En d'autres temps, Illich aurait été grillé *prompto* sur quelque bûcher pour sorcellerie.

Illich n'eut droit qu'à quelques brûlots dans «Le Monde» et le «Nouvel Obs», ce qui prouve que notre siècle se civilise, quoi qu'on en dise.

Le voilà qui remet le couvert dans son dernier essai, mais cette fois sur le thème bien connu: le mieux est ennemi du bien. Autrement dit: plus la marchandise croît, plus l'inégalité entre les producteurs s'accroît. Dit par Illich: «L'égale répartition d'une richesse excessive détruit les conditions nécessaires pour une égale liberté productive. L'étude de la destruction des espaces de liberté par l'enrichissement - aussi bien distribué soit-il - constitue le thème central de l'écologie politique radicale. Ce n'est que par l'épanouissement du chômage créateur, dans des espaces de liberté constitutionnellement garantis, que peut être ramenée à un niveau tolérable la tutelle professionnelle sur l'homme moderne, que peut être déjouée son actuelle contre-productivité».

L'idée d'Illich, dure à avaler pour les économistes de gauche, c'est qu'un excès de richesse appauvrit, telle la grasse qui amoindrit les réflexes. Le problème n'est donc pas dans la répartition, dans la justice sociale, mais dans l'autonomie de la création. Il vaut mieux produire peu mais soi-même que consommer beaucoup et être esclave de la machine et de la marchandise. Vieux thème écolo bien mis en pratique à La Clayette. De ce point de vue, la GO est le seul canard illichien. «Si les gens, dit Illich, sont désormais captifs d'une vitesse qui les retarde, d'une instruction qui les abrute et d'une médecine qui leur détériore la santé, c'est parce qu'au-delà d'un certain seuil d'intensité, la dépendance à l'égard de biens professionnels détruit les potentialités de l'homme et les détruit de façon spécifique. Les produits ne peuvent remplacer ce que les gens effectuent et fabriquent par eux-mêmes que jusqu'à un certain point. Les valeurs d'échange ne peuvent remplacer les valeurs d'usage de façon satisfaisante que jusqu'à un certain point».

En somme, Illich veut nous mettre au boulot, nous les feignants! Je vois d'ici la levée de boucliers! Tous les punks, les smicards, les abonnés à l'Assedic, vont réclamer la peau de ce pousse-aucrime.

Comme quoi, le problème, dans la vie, ce n'est pas d'avoir raison, c'est d'être compris.

Arthur

Yvan Illich: «Le chômage créateur», Le Seuil, 19F.

## DJAMAL ALLAM

une évolution dans la chanson kabyle

J'ai fermé les yeux sans les fermer, j'ai écouté. Pendant deux heures plus rien n'existait, Paris a quitté mon cerveau. Seule l'Algérie défilait devant moi. L'Algérie sous ses multiples aspects: celle de la misère, des fêtes, des danses, des You-You, des traditions, du folklore.

C'était au spectacle de Djamel Allam, jeudi 29 décembre au Palace. Ils sont quatre, chantant, récitant, alternant flûte, bendir, derbouka, luth, guitare, tambourins...

Djamel, Sido, Hamid, trois algériens et Aka qui vient du sud-marocain.

Djamel peut être considéré comme un chanteur engagé. Engagé dans le sens où il contribue à la défense, à la préservation, à l'enrichissement de la culture kabyle, ensuite parce qu'il décrit une réalité et donne des espoirs: la réalité et les espoirs de l'immigré, du déraciné... Il montre ce que ce dernier vit dans sa terre d'accueil mais aussi ce qu'il retrouve dans celle qu'il a laissée. Djamel est aussi un poète.

La première partie du spectacle, moment mélancolique, nostalgique! Le public, autant de nordafricains que d'européens, était silencieux, attentif, ému, je crois.

Voix profonde, flûte pleureuse, guitare grave pour raconter l'histoire de cette jeune fille qu'on a donné à un homme cinq fois plus âgé qu'elle, alors qu'un jeune et pauvre étudiant se languissait d'amour pour elle, pour raconter aussi l'histoire de tous ces jeunes qui quittent la campagne pour la ville et qui oublient tout de leur petit village natal.

Djamel chante aussi l'espoir. La derbouka change de rythme, la guitare se fait plus rapide, des corps s'agitent dans la salle, on frappe des mains. Le public est invité à danser, à chanter. Il suffit d'une chanson et tout le monde est dans le bain.

On propose 1 million à l'émigré pour qu'il retourne chez lui où il retrouvera une misère, différente mais toujours la misère. Eh bien Djamel lui, dit: quand tu rentreras tu retrouveras des tas de belles choses que tu aimes tant: un cheval pour chasser, une femme que tu aimeras, on égorgera un mouton pour toi.

Une, deux, trois personnes se lèvent et commencent à danser sur la scène. Bientôt il y a une dizaine de danseurs sur la scène. Attention ça va craquer!!

On entend même les traditionnels You-You, signes de joie. La scène est trop petite pour tout le monde, alors on danse carrément dans la salle. Plus d'estrade, plus de chanteurs, plus de salle, plus de public, c'est la fête pour tout le monde.

Je jette un coup d'oeil vers Djamel, il sourit, il paraît content. Pour finir, un petit hommage à Idir avec sa chanson «A vava nouva...».

Le public en redemande: une autre Djamel!!

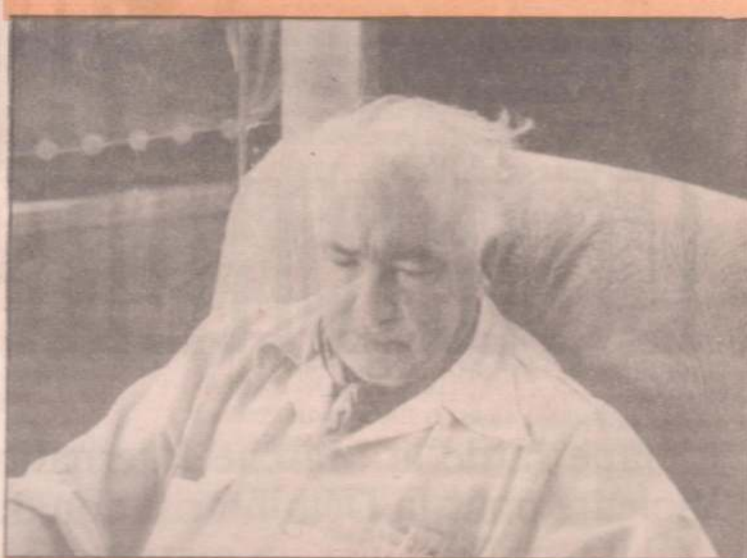
Mais il faut bien que le rêve s'achève... Moi, rien que par le souvenir, j'en ai encore pour deux jours à planer: l'image de cette petite algérienne d'une dizaine d'années qui s'est mise si aisément et si spontanément à danser au milieu de la scène, petite déracinée qui retrouve un morceau de sa culture avec tant de gaieté n'est pas prête de sortir de ma tête.

très lentement la salle se vide. Je retrouve Djamel «au café d'en face» discutant avec un petit groupe sur la situation de la femme en Algérie.

DJAMILA

## REICH

ou le sens érotique du réel.



Gandhi est mort assassiné, il y a trente ans. Wilhelm Reich est mort en prison, il y a tout juste vingt ans et la revue «Sexpol» lui consacre son numéro 18-19 (en vente dans les kiosques, 20F.)

«Reich, écrit Roger Dadoun, a porté sur les roches, les paysages, la nature terrestre toute entière un autre regard, sensible aux formes esthétiques mouvantes et aux lentes évolutions du minéral, Reich porte sur l'univers lointain un regard vivant débarrassé des préjugés, stéréotypes, jugements établis, croyances traditionnelles, formules inertes; et du coup, l'univers laisse tomber son masque de cadavre pour figurer un gigantesque organisme animé, vibrant de rayonnements, battu par les flux organoélectriques, haletant d'innombrables registres de pulsations allant de la fraction de seconde à d'interminables années lumières...»

«Aller avec Reich, conclut Dadoun, sur cette large avenue du Cosmos, pratiquer cette sorte de Cosmocölt, ce n'est pas abandonner ce monde-ci, ses terreurs, ses peines, ses inerties mortifères, ses balises nécrophiles; ce serait plutôt par une dérive galactique, sur un tremplin d'étoiles, retrouver ou reconstruire le sens érotique du réel.»

Sexpol nous livre cent pages où la présentation cherche à être exhaustive et à travers un article intitulé: «Qui a peur de l'orgasme?» Gérard Ponthieu rentrant de son Pélerinage aux Sources Reichiennes parle de la vision des «révolutionnaires» qu'il qualifie de «sados-masos de la politique: leur révolution n'est pas, même en théorie, une partie de plaisir... Ils se font freudistes sans le vouloir en se rangeant derrière l'alibi de la «sublimation répressive» et aussi de la «pulsion de mort»; Ils sont très «Chrétiens des Eglises».

saines (et des structures politiques et culturelles conséquentes) et la dépendance des pulsions sexuelles inconscientes perturbées, pouvaient avoir un lien...»

De là, bien évidemment, on arrive au corps. Dans son article sur «la Biopathie du cancer», Jean Paul LAURENS conclut: «La meilleure prévention des cancers c'est encore de naître sans peur et de grandir sans reproches... et Constance Corey parle du «reflexe orgasmique - principe universel vital de contraction et d'expansion, cycle entier régulé par le système nerveux autonome; les phases de tension et de charge relèvent du système sympathique tandis que la décharge et le repos relèvent du système parasympathique»...

«...«Des lors qu'un enfant est contraint à pervertir et à dévier ses pulsions primaires sur des pulsions secondaires, il développe une cuirasse caractéristique bioénergétique. Lorsqu'il devient adulte il rejoint l'oppression culturelle qui maintient le statu-quo de génération en génération... Cercle vicieux...»

Constance Corey continue son article sur la thérapie reichienne qui pourra briser la cuirasse de cet enchaînement psychologique héréditaire.

On revient donc à la peur de l'orgasme, qualifiée parfois de «petite mort», à la peur de «s'abandonner, difficulté majeure dans ce domaine; il s'agit de laisser-aller tant réprimé dès la plus tendre enfance et même dans les ventres maternels; tant combattu à l'école, à la caserne, au boulot, au parti, à la maison, dans les têtes et dans les corps. C'est le plus grand matriquage de la vie vivante qui permet de dresser comme une même armée l'humanité entière en une seule cuirasse. Enorme...»

«Reich pensait que les êtres humains... ont un désir inné de fusion et de retour au flux cosmique. Reich pensait que le désir universel de l'humanité de retourner à l'état utérin tranquille et agréable, était une expression de ce souhait de ne plus faire qu'un avec l'énergie universelle...»

«André Tange, biothérapeute, rappelle que la vie a besoin d'un ventre et que la cuirasse est un «ventre artificiel». Il faut donc, à travers la thérapie, «se trouver un nouveau ventre pour revivre... «faire l'amour, conclut-il, c'est s'embrasser l'un l'autre et jouer l'un pour l'autre le rôle du ventre nourricier»

Georges Didier

Dans son commentaire sur «Le meurtre du Christ», Charles Raymond, poursuit l'analyse de la «névrose sexo-politique», qui est «une impuissance et une frigidité sexuelle; elle détermine donc sa compensation en volonté de puissance: le goût du pouvoir. Elle est donc nécessairement castratrice: Pour exercer un pouvoir qu'on n'a pas la puissance naturelle d'exercer, il faut nécessairement diminuer et si possible supprimer toute puissance et chaleur érotique naturelle, vitale, dans les foules à gouverner et chez tous les leaders naturels possibles, adversaires nés des faux-pouvoirs...»

«Reich fut alors le premier psychanalyste, apparemment, à s'apercevoir que les deux «dépendances humaines», la dépendance des structures économiques mal-

# FUORI LA NATO DELLA SARDEGNA!

## L'OTAN HORS DE LA SARDAIGNE!

L'étape sarde la Marche Internationale Non-Violente pour la Démilitarisation de l'été 1976 s'était terminée, par un matraquage, devant la base de l'OTAN de la Maddalena. Ce Noël, nous devons retourner sur cette petite île pour

manifeste contre «la mort nucléaire et la colonisation de la Sardaigne». Un rendez-vous non tenu mais qui m'aura permis, durant trois jours, de goûter aux charmes de l'hospitalité sarde.

Rendez-vous était fixé aux anti-militaristes non-violents le 24 Décembre à La Maddalena, une petite île coincée entre la Sardaigne et la Corse et qui a le triste privilège d'abriter une base de sous-marins nucléaires de l'OTAN. Rendez-vous non tenu, les organisateurs de cette manifestation (Le Partico Radicale Sarde et le comité d'initiative pour la Ligue Non-Violente pour le Désarmement) craignant (sur la base d'informations très précises émanant du ministère de l'intérieur) que la mobilisation policière et la certitude de provocations en tout genre ne fasse dégénérer le rassemblement en un affrontement meurtrier. Pour comprendre ces craintes, il faut se souvenir que le 12 Mai 1977, une manifestante avait été tuée par les forces de l'ordre lors d'un rassemblement contre la répression et les provocations policières. Cet événement avait été l'occasion pour les mass-médias et le gouvernement italien de lancer une campagne de diffamation contre le Partico Radicale, en affirmant que si les radicaux étaient non-violents en paroles, dans les faits ils protégeaient les groupes violents et incitaient systématiquement à l'affrontement. Cette campagne avait été rapidement désamorcée par la diffusion de photos et d'un film qui retraçaient assez précisément le déroulement de cette journée. L'enjeu de La Maddalena prend donc, sur le fond de cette politique de criminalisation des groupes non-violents radicaux, une couleur particulière. Ce qui est en jeu, c'est la capacité des radicaux à désamorcer la violence des groupes et des individus qui prennent part à leurs initiatives. C'est aussi leur capacité à pouvoir désamorcer les campagnes de presse qui rejettent systématiquement la responsabilité des affrontements sur les manifestants, tendant par-là même à criminaliser toute action qui ne se situe pas dans le cadre de la stricte pratique politique traditionnelle. A trois mois des référendums, les militants du Partico Radicale n'ont pas voulu faire le pari d'une épreuve de force sur le terrain même de l'adversaire.

### Tourner le dos à la mort.

A l'issue d'une assemblée générale marathon, l'ensemble des militants présents décide donc de ne pas aller manifester devant la base de La Maddalena et d'accepter l'hospitalité que nous offre la municipalité de Gavoi, une petite commune située au cœur de la Sardaigne. Ce choix exprime la volonté de répondre à l'interdiction du rassemblement en tenant celui-ci dans un village qui symbolise une Sardaigne vivante, autonomiste et anti-militariste. Tourner le dos à la mort et manifester pacifiquement en un lieu de vie.

A Gavoi, l'accueil est à la mesure de la légendaire hospitalité sarde: hébergement dans les locaux municipaux, prêt de la grande salle de la mairie, affiche de bienvenue placardée un peu partout

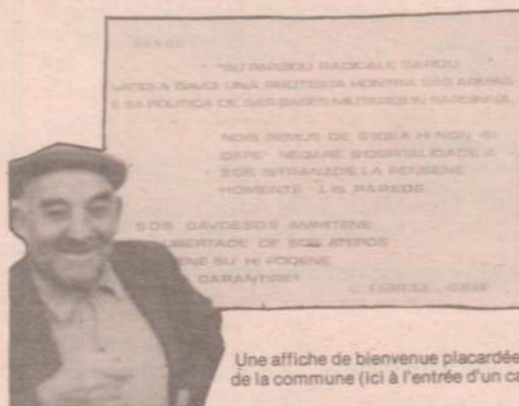
dans le village. Une hospitalité qui par opposition rappelle la longue lutte des paysans d'Orgosolo, une commune située à un peu plus de dix kilomètres de là, contre l'implantation d'un camp militaire de l'OTAN. Une lutte qui n'est pas sans rappeler celle du Larzac et que d'immenses fresques sur les murs des habitations racontent aux gens de passage. Et, à l'image de ceux d'Orgosolo, jamais les Sardes n'accepteront les projets de ceux pour qui leur île n'est qu'un point stratégique sur la carte d'état-major planétaire.

Pendant trois jours, nous avons vécu au lent rythme d'un village, que ne vient animer le soir que les groupes de discussions qui se forment çà et là, de préférence près des nombreux cafés. Une vieille habitude pour cette population qui ne fuit pas à l'approche des marginaux que sont encore les anti-militaristes (cela avait été particulièrement sensible lors de la marche internationale de l'été 76 dont l'étape française nous avait habitués aux volets fermés et à la morosité). Bien au contraire, curieux, ils viennent voir ce qui se passe, discutent et la fête que nous avons organisé pour Noël se terminera au son d'un accordéon accompagnant de vieux chants sardes. Les guitares, elles, étaient retournées au vestiaire. La municipalité profitera d'ailleurs de notre concours pour installer quatre bancs près de la maison populaire où nous

sommes hébergés. Une manière comme une autre de laisser une trace concrète de notre passage. C'est sur l'un de ces bancs que se trouve une petite vieille quand une personne de passage, ne voyant que notre groupe dans la rue, lui demande où sont les habitants du village. «Ce sont les habitants du village» lui répond-elle nous montrant du doigt, «ces jeunes sont ici pour trois jours afin de manifester leurs idées». Un symbole dans cette Sardaigne qu'anime un farouche désir d'autonomie lié à un attachement très fort à des traditions qui ne sont pas toutes «réactionnaires» (et ce court séjour me l'aura encore une fois prouvé). Autre symbole: j'ai été invité, comme seul membre non-italien du rassemblement, à déjeuner par l'adjoint au maire. Ce qui inquiétait le plus mon hôte c'était la manière dont les paysans réagissaient à notre séjour. Et, sur ce point, je n'ai pu qu'apaiser ses craintes.

### De la Sardaigne à Barcelone.

La Maddalena et l'action n'ont pas été oubliées pour autant. Une dizaine d'entre nous sont allés diffuser des tracts devant la base militaire pour expliquer les motifs de notre changement de programme:



Une affiche de bienvenue placardée en divers points de la commune (ici à l'entrée d'un café)...



Les «vigiles urbains» de Gavoi ont participé, eux-aussi, à des groupes de discussion.

tentative de criminalisation de notre action, risques de provocation, etc.

L'après-midi du 25 et la matinée du 26 ont été consacrés au travail de deux commissions. La première devait concrétiser une décision de principe de la réunion des anti-militaristes radicaux à Florence courant septembre: celle de la création de la Ligue Non-Violente pour le Désarmement. Mais ce n'est qu'à une naissance formelle que nous avons assisté le 26, beaucoup de militants ayant reculé devant le déplacement après la décision de principe de ne pas manifester à La Maddalena. Ce n'est donc que le 9 Janvier, après la manifestation nationale pour les référendums et contre la loi Réale, que se tiendra la première réunion effective de la Ligue. A l'ordre du jour: l'élaboration des textes de références, des axes de campagne et de la structure. L'on sait déjà que la Ligue sera organisée selon le principe fédératif et que les axes principaux d'intervention seront la justice et les prisons militaires ainsi que le retrait des forces de l'Otan d'Italie.

Le nom de ce regroupement des forces vives de l'anti-militarisme radical: Ligue Socialiste pour le Désarmement. LSD pour les intimes.

La seconde commission a essayé de débroussailler les projets de marche pour cet été. Une certitude: elle commencera le 17 juillet à Barcelone (c'est-à-dire au lendemain de la Triennale de l'Internationale des Résistants à la Guerre) et s'étirera durant une semaine en Catalogne. Une possibilité: Le Portugal. Et une autre certitude: une ou deux semaines en Sardaigne, à la demande et à l'initiative du Partico Radicale Sarde qui veut faire de cette marche un temps fort dans la campagne qu'il mène contre la présence des bases de l'Otan. L'on reparlera de tout cela à Lyon à la fin du mois.

Il n'est pas possible de dissocier la lutte des Sardes contre les bases militaires du combat qu'ils mènent pour l'autonomie d'une région qu'ils estiment, à juste titre, colonisée. Ici, les italiens sont appelés étrangers, même lorsqu'ils viennent manifester leur solidarité. Mais ces étrangers seront reçus différemment selon qu'il s'agit d'anti-militaristes ou de militaires. Pour les uns les honneurs et un accueil chaleureux, pour les autres le refus de coopérer et parfois même les attentats (ainsi il ne se passe pas une semaine sans que le bâtiment qui abrite le centre d'entraînement du corps de police spécialisé dans la lutte contre le banditisme ne soit «égratigné»). C'est pour cela que la marche de cet été ne sera pas seulement antimilitariste. Nos objectifs seront aussi le tourisme, une politique débile de transports en commun, l'autonomie constitutionnelle, le projet de construction d'une super-prison à Nuoro, etc. Cet été, de la Catalogne à la Sardaigne, la marche sera celle des régions d'une province nommée Europe.

Marc Thivolle



# CES FOUS DU PARTITO RADICALE

Un parti déroutant, à la fois anti-militariste, libertaire, féministe et non-violent, organisé sur une base à la fois fédérative et régionale et qui a su lier une non-violence active et une activité parlementaire intense. Telle est la carte d'identité du Partito Radicale Italien. Dans la

bataille qu'il est en train de mener pour l'obtention de huit référendums, il retrouve ligüés contre lui à la fois la Démocratie Chrétienne et le Parti Communiste : une opération-vérité dans une Italie déchirée par une crise politique et institutionnelle très profonde.

Partito Radicale - Parti Radical. La synonymie peut prêter à confusion. Eh bien non, le Partito Radicale Italiano (PR) n'a strictement rien à voir avec le parti radical français. Ni d'ailleurs avec aucune formation politique existant actuellement en France. Le PR est à la fois non-violent, libertaire, anti-militariste et féministe. Et son mode d'organisation est double : à la fois fédératif et régional. C'est-à-dire que sont fédérés au sein du partito un certain nombre d'organisations spécifiques (non-violence, féminisme, homosexuels, anti-militarisme, avocats, journalistes, détenus, etc.) dans le même temps où existe une structure régionale et provinciale. Chaque association fédérée ou chaque branche régionale possède évidemment la plus entière autonomie.

L'organe de décision du Partito Radicale est le congrès annuel. A celui-ci peut venir l'ensemble des militants qui n'y assistent qu'en leur nom personnel (le mandat est ici inconnu). C'est au congrès qu'il revient d'élaborer la « motion opératoire », véritable programme du partito pour un an. Rien à voir avec les structures politiques traditionnelles pour lesquelles existent un programme et des textes de référence. Au PR, l'accord se fait tous les ans sur un certain nombre de campagnes considérées comme prioritaires. Sur cette base minimum d'accord, il est possible de se considérer comme un militant radical, même si, par ailleurs, l'on milité dans une autre formation politique ou syndicale.

Aux dernières élections législatives, le partito a obtenu quatre sièges. Les quatre députés n'appartiennent plus au PR, mais constituent le « groupe parlementaire radical ». Leur pratique parlementaire défraye régulièrement la chronique : enquêtes parlementaires dans les prisons au cours desquelles ils refusent de sortir tant qu'un certain nombre de réformes n'a pas été obtenu, grève de la faim pour obtenir le droit à la télé ou pour soutenir les objecteurs espagnols, participation à de nombreuses manifestations, aux marches internationales. Leur dernier gag : provoquer un scandale lors de la cérémonie du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Constitution en refusant au président de la république italienne, Leone, le droit de défendre une constitution « qu'il bafoue quotidiennement ».

## Référendums en chaîne

Le partito radicale ayant pris l'initiative d'un référendum pour l'abrogation du financement par l'Etat des partis parlementaires, refuse de se servir des quelques centaines de millions de lires alloués généreusement par l'Etat. Pour éviter que cette somme soit partagée entre les autres groupes politiques, elle a été remise au groupe parlementaire. La conséquence de ce refus est bien entendu un endettement considérable, la campagne pour les huit référendums ayant coûté une fortune.

Le partito n'a pas à proprement parler de stratégie. Son mode d'intervention consiste à choisir un axe de campagne et à foncer. C'est ainsi qu'ils ont obtenu l'abrogation de la loi interdisant le divorce. C'est ainsi qu'ils s'attaquent au concordat, à la militarisation (justice et prisons militaires, OTAN), à l'institution carcérale, au monopole de l'information, etc...

A chaque fois, les moyens mis en œuvre sont extrêmement diversifiés : actions symboliques (sit-in, manifesta-

tions pancartes, actions directes non-violentes), interventions parlementaires, grève de la faim, pétitions, pression sur les forces politiques existantes... L'arme la plus fréquemment utilisée est celle du référendum. Cette procédure, particulière à l'Italie et à la Suisse, permet de faire voter l'ensemble des électeurs sur un projet d'abro-

gation d'une loi existante si l'on a rassemblé sur ce projet au moins 500.000 signatures (dûment enregistrées devant notaire). C'est ainsi que le succès d'un projet de référendum sur l'avortement a contraint le gouvernement à démissionner. En mars prochain, les Italiens devront se prononcer sur huit lois : justice et prisons militaires, code

pénal hérité des fascistes, financement des partis parlementaires par l'Etat, concordat, avortement... A moins qu'entre temps les manœuvres de la Démocratie Chrétienne et du Parti Communiste n'aboutissent. Pour les deux protagonistes du compromis historique, ces référendums sont en effet fort gênants : ils ne peuvent que faire éclater leur division, la DC faisant campagne contre et le PC ne pouvant faire autrement, sous la pression de sa base, que de faire campagne pour. Tout est donc mis en œuvre pour obtenir l'annulation du processus engagé. La tentative la plus dangereuse consiste en la proposition d'une nouvelle réglementation de la procédure du référendum : si, au cours de ses travaux, l'assemblée modifie l'une des lois mises en cause (que ce soit « en bien » ou « en mal ») le référendum tombe de lui-même. Ce qui signifie par exemple qu'en modifiant très légèrement la loi Réale qui permet à la police de tirer à vue sans préavis, et sans avoir à rendre de compte, sur quiconque, le référendum qui demande son abrogation sera déclaré nul : une belle manière d'éviter que le débat ne puisse s'instaurer sur la répression et la politique de criminalisation des groupes extra-parlementaires !

## Une expérience unique

Aujourd'hui, la bagarre prioritaire pour les radicaux est encore une fois celle de l'information : si télé et radio officielles ont bien annoncé l'initiative des référendums, elles ont toujours soigneusement oublié de mentionner quel était le contenu de ceux-ci. Une lacune (!) qu'il convient de bien vite combler. S'il le faut, une nouvelle grève de la faim sera entreprise. Mais pour le PR, une chose est sûre : ils obtiendront le temps de parole dans les médias officiels comme ils l'ont déjà obtenu lors de la campagne électorale des législatives (au prix d'une grève de la faim et de la soif).

Evidemment, tout n'est pas rose au partito et bien des problèmes demeurent : prééminence parfois trop grande de Rome sur le reste des régions (ou des grandes métropoles sur leur province), difficultés dues à la personnalité de certains militants comme Marco Panella, campagnes lancées trop rapidement. Et la manifestation du 12 Mai (qui vit la mort d'une jeune manifestante) est le symptôme d'un durcissement du pouvoir à l'égard du Partito Radicale, un symptôme qui conduit beaucoup de radicaux à s'interroger sur ce que peut être une pratique de la non-violence dans un pays à la limite du fascisme, la provocation aidant.

C'est que les radicaux ont réussi à créer en Italie est, à ma connaissance, unique en Europe. Ils ont réussi à allier non-violence et action parlementaire et à profiter de certaines failles constitutionnelles, juridiques, idéologiques et politiques pour ébranler certaines structures telles que l'armée, les médias et le petit monde ron-ron de la politique traditionnelle. Tout cela en étant « la seule formation politique italienne qui exige l'application de la Constitution ». Faire appliquer effectivement les libertés formelles, telle est l'une des principales leçons que nous donnent les radicaux italiens.

Marc Thivolle  
avec l'aide des notes  
de Jean-Louis Soulié

## RADIO-RADICALE-MILAN

Il existe, dans l'agglomération milanaise plus de 70 radios commerciales ou politiques. Sur ce total, plus de 60 n'émettent que de la musique et sont financées entièrement par la publicité. Seuls six de ces émetteurs « libres », qui dépendent chacun d'un groupe extra-parlementaire, expérimentent une autre pratique de l'information et de l'utilisation des médias. Parmi eux, seule Radio-Radicale ne dépend absolument pas de la publicité (les autres radios d'extrême gauche pratiquant une politique de publicité sélective : produits sains, presse, théâtre, cinéma etc.)

Radio-Radicale Milan est installée dans un immeuble que ne distingue que l'immense antenne qui orne son toit. Le studio est réduit au strict minimum : deux platines, deux magnétos, quelques micros, une table de mixage et l'émetteur. L'équipe d'animation est composée de militants du Partito Radicale et de certains des membres de la « Communa Baires », militants et artistes latino-américains émigrés à Milan et squattant une vieille maison de la ville.

Les sujets développés par Radio-Radicale sont extrêmement diversifiés : on trouve bien évidemment de nombreuses émissions d'informations sur les activités du Partito Radicale aussi bien en Lombardie que sur l'ensemble du territoire italien (référendums, activités du groupe parlementaire, actions et manifestations diverses, etc.), mais aussi des émissions culturelles et d'intérêt général (c'est ainsi que j'ai participé pendant près d'une heure à une table ronde sur la méditation, le bouddhisme et la conscience). De nombreuses cassettes sont envoyées par les groupes locaux du Partito Radicale et les auditeurs sur cet ensemble de thèmes.



Financièrement, Radio-Radicale ne fonctionne qu'à partir des contributions de ses auditeurs. C'est à dire que bien souvent elle se retrouve avec un immense trou de caisse. Mais il n'est pas question pour les animateurs de la radio de faire appel à une publicité qui pour être marginale n'en lie pas moins les activités des radios des groupes extra-parlementaires à des impératifs n'ayant pas grand chose à voir avec la tentative de produire une information et une animation vraiment libres.

Dans la foulée de la désormais célèbre Radio-Alice, les Italiens ont su se servir d'un « trou » dans la législation en vigueur pour imposer une pratique nouvelle de l'information et de l'usage du média parlé. Même si la majorité de ces nouvelles radios sont uniquement commerciales l'impact sur la vie politique de ces nouveaux outils militants est relativement important : il permet de casser le monopole de l'information et de faire échec, dans une faible mesure, aux campagnes de presse hystériques que lance le pouvoir.



SOUSCRIPTION Lancée par le MAN-Epinal pour un journal national du MAN, «Non-violence politique» (titre provisoire), mensuel ou bimensuel. Le numéro 00 sortira ce mois-ci.

3ème FESTIVAL DES TRAVAILLEURS IMMIGRES

Le collectif Tiers-Monde auxerrois vous invite à venir au festival le dimanche 22 janvier à la salle Vaulabelle, toute l'après midi, spectacle, buffet...

D'autre part, une expo. se déroulera du 7 au 22 janvier dans les deux MJC auxerroises. Enfin le film «Pain et Chocolat» passera le vendredi 13 janvier à 20 h 30 Salle du Crédit Agricole (Bd de la Marne)

Pour tous contacts, MAN-YONNE BP 251 89004 Auxerre Cédex

FRONT AUTOGESTIONNAIRE ET ECOLOGIQUE AUXEROIS

Il vous invite à sa première réunion publique qui aura lieu à Auxerre le 13 janvier à 20 h 30, salle Soufflat.

contact : MAN-YONNE BP 251 89004 Auxerre Cédex.

LES RESEAUX DE L'ESSONNE Si un jour tu es seul (e), c'est la déprime, misère affective en tous genres, ou si tu as des tas de projets, mais tu ne sais pas comment les réaliser, ou bien tu veux rencontrer un compagnon ou une compagne. Veux-tu simplement vivre, l'éclater, profiter intensément de la vie.

Les réseaux de l'Essonne sont là pour ça ! Groupe informel où l'on vient pour se rencontrer, voir, écouter, proposer, préparer des projets mêmes les plus utopiques, parler de soi sans crainte de paraître ridicule. Quelques activités existent déjà (cinéma, théâtre, etc.). Viens nous voir tous les samedis de 15 à 19 h à la M.J.C. de Grigny, 2 av. des Sablons 91350 Grigny, «Les réseaux de l'Essonne». Demande Jean-Noël ou Jean-Jacques. Le téléphone : 906.42.57

CONCERT JAZZ ROCK Avec Maltaverne, Visa du samedi 7 janvier 1978 à 20 h 30 au Café Théâtre Cornet MJC 18 rue de Savigny 91380 CHILLY MAZARIN TEL : 909 01 87

FETE ANTINUCLÉAIRE Le groupe de désobéissance civile de Nanterre organise au marché de Nanterre (près du monument aux morts) le dimanche 15 janvier à 10 h une fête anti-nucléaire. Distribution de tracts, panneaux, musique. Amenez des instruments de musique, des masques et surtout venez nombreux.

ECOLOGIE ET SEXUALITE Le groupe Ecologique et le planning familial d'Épinay s/saine organisent une soirée débat sur le thème Ecologie et sexualité, avec projection du film «Si ça continue ça va devenir un enfer». Le samedi 14 janvier à 20h30, à la MJC d'Orgemont, rue de la tête St Médard 93800 EPINAY.

FILM DEBAT FEMMES Avec la participation d'H Bouchardeau, auteur du livre «Pas d'histoire les femmes» et responsable national femme du PSU. Le film c'est «La vie au féminin» Vendredi 13 janvier à 20 h 30 CPRA 51 av. de Latre de Tassigny Bondy (près de l'hôtel de ville)

CIRCONSCRIPTION DE BONDY, NOISY LE SEC, ROMAINVILLE, VILLEMONTBLE, PAVILLONS Que tous ceux qui luttent contre le nucléaire civil et militaire, remettent en cause la croissance et la consommation actuelles, se battent pour le droit des femmes, pour l'écologie et l'autogestion, viennent discuter à la réunion du Front Autogestionnaire de la Circonscription.

Lundi 16 janvier à 20 h 30 CPRA 51 av. Delattre de Tassigny Bondy (près de la mairie) Pour tous contacts : Front Autogestionnaire BP 80 Noisy le Sec 93 130.



ON EST COMBIEN ? Objecteurs du 26 cherchent contact avec insoumis ONF, affectés et toute autre personne concernée pour se compter et se connaître dans le but de préparer un futur procès.

Contact : Pierre Lartaud, quartier Malaire 26400 GRANE

ANARCHISTES ET 75 Le groupe libertaire «Maurice Payot» de la Fédération Anarchiste organise le vendredi 13 janvier à 20 h 30, salle Balzac à Tours, un meeting : Les anarchistes et 75 (élections, luttes anti-autoritaires, dynamique anarchiste. F. A., 3 rue Ternaux 75011 Paris

AU CENTRE DE RENCONTRE DES CIRCAUDS



Festival des travailleurs immigrés

- List of events across various cities including Paris, Bondy, Valenciennes, Strasbourg, Metz, Lyon, and others, detailing dates, times, and topics for the festival.

Nous annonçons dernièrement une série de week-ends d'information et de débats sur les thèmes suivants: solaire, transports, nucléaire, armée, économie, mœurs-famille, agriculture...A l'initiative de «La gueule ouverte»et du Centre de rencontre des circauds, ces week-end ont pour but de rassembler un certain nombre d'informations, de formuler des questions et d'étayer les interventions des individus ou groupes écologiques dans les débats qui vont précéder les élections.

Nous proposons une première série de week-end.

Les 14 et 15 janvier. SOLAIRE Les possibilités de l'énergie solaire - Les problèmes techniques, ceux de l'habitat solaire -Les enjeux politiques.

Les 21 et 22 janvier: ARMEE Analyses de l'armée, de la militarisation de la société -Le nucléaire et la gauche -Une autre défense? pour défendre quoi? Comment?

Les 28 et 29 janvier: TRANSPORTS Historique des transports -La place actuelle de l'automobile et ses méfaits- Une solution d'ensemble -Transports interurbains, régionaux, ruraux.

Les 4 et 5 février: AGRICULTURE Une analyse politique de l'agriculture actuelle et une attitude critique face à l'agriculture biologique -Les questions que fait naître le développement de l'agriculture industrielle -Quelle démarche possible pour s'orienter vers une agriculture écologique?

Les 18 et 19, ou 25 et 26 février: NUCLEAIRE Les derniers éléments de l'aventure nucléaire» -Les positions de partis politiques face au nucléaire.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS Centre de rencontre des Circauds, Oyé, 71 160 Siant Julien de Civry Tel:(85) 25 91 11, puis demander le 35 à Oyé.

# Sommaire

Nouvelles du nucléaire	p. 3 et 4
Cocotte minute	p. 5
Infos express	p. 6
Chronique des insurgés	p. 6

dossier:

## TOUT SUR LE CANAL A GRAND GABARIT

p. 7 à 14



Notes de lecture	p. 15
La Sardaigne, l'Otan et le Partito Radicale	p. 16 et 17
Sur le terrain	p. 18 et 19



# LE BON CHOIX POUR LA FRANCE

**A** INSI donc, mes amis, comme je vous l'avais indiqué, voici venu aujourd'hui le jour de vous dire le bon choix pour la France.

Notre pays, vous le savez, affrontera en mars une des épreuves les plus dures de son histoire. Il s'agira pour vous de mesurer clairement les enjeux.

Le bon choix, vous l'avez fait, françaises et français en me portant en 1974 à la présidence de la république. En ce qui me concerne, donc, je n'ai pas à me plaindre.

Mais la politique, vous savez ce que c'est, beaucoup d'appelés, peu d'élus. Pour la première fois depuis 1958, les forces qui m'ont soutenu, les forces de progrès social avancé dans l'ordre républicain libéral, peuvent perdre le pouvoir.

Ce serait horrible.

Car le pouvoir, voyez-vous, on s'y attache. Imaginez la douleur quasiment physique, les névroses, les insomnies de tous ceux que vous risqueriez de pousser au suicide en ne votant pas pour eux ! Auriez-vous le cœur de leur refuser un renouvellement de bail ? Je ne peux pas le croire.

Les hommes de la majorité, les députés de la majorité, les fonctionnaires mis en place par la majorité, les financiers qui aident la majorité, les forces multinationales qui profitent de la compréhension de la majorité, ne peuvent tolérer que les suffrages populaires les éloignent du pouvoir. En vingt ans de pouvoir sans partage, ils ont mis au point un réseau de gouvernement très complet. Des banques aux grandes entreprises, tout baigne dans l'huile, les fonds rentrent régulièrement, les dividendes tombent comme une veste de smoking, les bénéfices s'investissent sans problème dans des affaires florissantes, les coffres suisses sont pleins, les paradis fiscaux fréquentés. Si j'osais une comparaison triviale, je dirais que mes amis et moi relevons les compteurs avec la facilité d'un employé au gaz. Et grâce au nucléaire, l'avenir est rose bonbon.

Cette richesse, due à l'excellence de votre travail et à la compréhension complice des représentants de la classe ouvrière, nous la partageons volontiers avec ceux qui mettent le réalisme avant la morale et acceptent les règles du jeu. L'opulence n'est pas héréditaire en France. Pas seulement héréditaire. Il suffit d'être bien placé, à bonne portée du festin pour assurer largement son avenir. Croyez-vous sincèrement que les seuls nababs, les seuls grands trusts pourraient représenter plus de la moitié du corps électoral ? Allons donc ! En vérité, si des millions de français votent pour la majorité, c'est bien qu'ils espèrent y trouver un bénéfice...

Rappel pour les étourdis :  
Le bon choix sera diffusé 24h sur 24 par la presse, la radio et la télévision jusqu'au mois de mars...



Je vais prendre une comparaison, une fable si vous préférez. Il était une fois un voleur qui voulait cambrioler une banque. Il songea de prime abord à acheter le silence de tous les employés de la banque en leur promettant une part du magot. Mais il comprit que sa part à lui serait mince. Mieux vaut, se dit-il, n'acheter qu'un homme, mais le mieux placé. Ainsi paya-t-il le portier de la banque, qui lui remit les clés et le caissier qui lui ouvrit les coffres.

De même en politique. A quoi bon acheter la moitié du corps électoral ? Il suffit de se concilier les grâces de ceux qui orientent les votes des électeurs. Nous avons gagné les élections depuis vingt ans en contrôlant la centaine de personnes, directeurs de journaux, de chaînes de télévision, de stations de radio et d'instituts de sondages, qui

«font l'opinion». Nous nous sommes contentés de leur fournir des thèmes politiques, qu'ils ont largement répandus.

Ainsi du «péril rouge». L'histoire nous a fourni l'aubaine du stalinisme. Les horreurs du collectivisme contrastaient heureusement avec l'injustice feutrée du libéralisme. Nous aussi, en France, nous exploitons les faibles, les pauvres et les idiots, mais nous évitons de les déporter en masse. S'ils veulent «faire la révolution» et nous prendre notre place, nous leur donnons du confort, de l'argent, des crédits personnalisés à long terme et des autoroutes. Nous obtenons ainsi les mêmes résultats qu'avec le goulag, sans verser une goutte de sang (sur les autoroutes, c'est la fatalité qui tue).

Hélas, le péril rouge ne fait plus peur. Enfin, moins qu'avant. Il nous faut revoir nos slogans, actualiser notre propagande. La peur de la bureaucratie collectiviste est toujours un thème mobilisateur. Il est toutefois atténué par l'existence chez nous d'une administration envahissante. Il nous faut trouver mieux.

C'est pourquoi, nous nous battons cette année, Français et chers actionnaires, sur le thème du chaos économique.

Nous montrerons l'absence de programme commun, le flou des propositions de l'opposition, l'incompétence de leurs chefs. Leur inexpérience du pouvoir. On ne fait pas, dirons-nous, de politique avec de bons sentiments. Avec l'opposition, ce sera la pagaïe. Ils se chamailleront sur des broutilles. Tandis que nous, nous sommes bien d'accord sur l'essentiel : rester au-dessus du panier.

Voilà pourquoi, Français et chers copropriétaires, je fais appel à votre sagesse. Entre deux maux, choisissez le moindre. Entre deux chefs, prenez le plus capable. Vous peinez aussi dur, mais au moins aurez-vous la certitude d'être bien exploités... pardon, dirigés.

Je vous ai indiqué le bon choix. Ne m'obligez pas à faire appel à l'armée en votant autrement. Je suis un libéral. J'ai horreur de la manière forte.

pcc Arthur.

# LES DEUX FRANCES DE CARTER

Carter-Giscard, Carter-Mitterrand, Carter-Giscard-Mitterrand ? Il est toujours intéressant de voir la France de loin. Des Etats-Unis par exemple.

**L**ors de son passage à Paris, Jimmy Carter a proposé au monde occidental un «nouvel ordre du jour pour la démocratie». Pour la démocratie de l'ordre US et des multinationales s'entend. Giscard y trouve bien sûr sa place, cet ordre du jour cite amplement Démocratie française. Mais Mitterrand aussi, figurez-vous: «Nous avons beaucoup de choses en commun» lui a dit l'homme de la Trilatérale, avant de lui souhaiter «bonne chance». Tiens, tiens...

Nul doute que le président des Etats-Unis ne rêve d'une nouvelle grande fédération atlantiste qui regrouperait tout le monde, en France, en dehors des gaullistes purs et durs et des communistes. La liste de ses entrevues fut de ce point de vue éloquent: Lecanuet y retrouvait toute sa jeunesse!

Mais si ces retrouvailles ne sont pas possibles, Jimmy peut faire affaire avec l'une comme l'autre

de ces deux Frances: celle de Giscard et celle de la social-démocratie.

## BUSINESS IS BUSINESS

Avec Giscard d'abord. Comme les deux hommes se ressemblent ! Ils ne parlent, l'un comme l'autre, que de droits de l'homme, de libertés. Au nom desquels ils rivalisent dans la mise sur pied d'un ordre mondial nucléaro-sécuritaire. Le 2 janvier, à Téhéran, l'Américain a proclamé son «identité de vues» avec le Shah ! Que voulez-vous, il s'agissait pour lui de vendre huit centrales nucléaires à l'Iran... Il est symbolique que le discours de Paris sur le «nouvel ordre du jour pour la démocratie» ait été prononcé devant un parterre... d'hommes d'affaires. Ces affaires qui exigent que l'on mette en sourdine les «convictions» sur la non-prolifération des armes nucléaires pour

permettre la livraison à l'Inde de 7,7 tonnes d'uranium enrichi.

Dans une telle conception de la «politique», où les hommes d'Etat ne sont que de dangereux voyageurs de commerce, la France giscardienne n'est pas en reste. Poniatowski l'a récemment démontré en Amérique Latine, par son appui au régime de l'argentín Videla. Des négociations sont en cours pour vendre des centrales à la Chine. Quant à l'Afrique, où notre chasseur de grands fauves s'est attribué du Sahara au Zaïre la mission de garde-chasse, notre pays est en train d'y acquiescer, aux yeux des peuples dépendants du monde entier, le visage le plus abject qui soit. Symbole aussi que les cris de Dar-es-Salaam à l'adresse de Guiringaud: «Go home»!

Mais il faut, dira-t-on, distinguer l'intérieur sain de l'extérieur pourri. S'il en est bien ainsi de la France dans le monde, il en va autrement dans les frontières de

l'hexagone. Quelle ignorance un tel raisonnement traduit de ce que signifient ces mots: économie marchande, capitalisme ! Allons-y d'un troisième symbole: celui du jumelage électoral, mis au point au niveau gouvernemental, entre le Gabon et la 25<sup>e</sup> circonscription de Paris, entre la Côte d'Ivoire et la 1<sup>re</sup> de l'Hérault, entre Dakar et Nice, la Thailande et le Gard, Belo Horizonte et Chatenay-Malabry, etc. Qui sont donc, en grande majorité, ces Français de l'étranger qui doivent faire, en démocratie giscardienne, la loi à Montpellier, Marseille et autres lieux, qui sont-ils sinon les chargés des affaires françaises à l'étranger ? Et puisque ces affaires font tourner notre machine économique, n'est-il pas juste de reconnaître les droits prééminents de leurs courtiers ?

## SOCIAL-EUROPE DU NORD

Alors, barrons Giscard et mettons Mitterrand, le social-démocrate. Mais aux yeux de Carter, est-ce si différent ? Voici trois ans, j'étais de ceux qui fondaient un immense espoir sur le potentiel qu'aurait représenté, au Portugal, la fusion du pouvoir populaire - dans les

usines, les coopératives agricoles, les ensembles d'habitation - et de la ligne appelée «tiers-mondiste». Un autre modèle de société était là en germe, qui tournait le dos à l'Europe du Marché commun et à l'étatisme. Une rupture réelle se profilait dans le vieux continent. Espoir assassiné par un PC stalinien et par une extrême-gauche trop dépendante des schémas centralisateurs. Espoir assassiné surtout, via Mario Soares, par l'internationale social-démocrate dirigée par l'allemand Helmut Schmidt. Avec l'appui de Mitterrand.

La social-démocratie, c'est l'intégration à l'Europe du Nord, dans une logique où marchent ensemble le «développement» industriel façonné par le capitalisme, le renforcement de l'Etat sous façade démocratique, l'exploitation des peuples dépossédés d'eux-mêmes. Ce n'est pas une alternative. Giscard et Mitterrand: deux, certes, mais dans le même genre. De quoi comprendre que, débarquant à nouveau dans les brumes de la côte normande, Jimmy ne soit pas entré dans les détails.

Paul BLANQUART.